

# Armoires et emblèmes de métiers et de bourgeois de Rosheim, Alsace (Bas Rhin)

Autor(en): **Jérôme, Claude / Muller, Christine / Senart, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum**

Band (Jahr): **108 (1994)**

Heft 1

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-745833>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Armoiries et emblèmes de métiers et de bourgeois de Rosheim, Alsace (Bas Rhin)

CLAUDE JÉRÔME<sup>1</sup>, CHRISTINE MULLER<sup>2</sup> ET JEAN SENART<sup>3</sup>

## Anmerkung der Redaktion

Die Redaktion ist den Autoren für die Überlassung des Manuskripts dankbar. Die Arbeit bereichert – diesmal in französischer Sprache – die Monografie über denselben Gegenstand, welcher das ganze Oberelsass umfasst und in unserer Zeitschrift 1981/82 publiziert wurde. Die Autoren haben 1987 den Inhalt in einer wenig bekannten Broschüre «Rosheim – Emblèmes de métiers d'autrefois» der Öffentlichkeit übergeben. Die jetzige Veröffentlichung ist erweitert und teils umgearbeitet. Ein gemeinsames Interesse hat die französisch sprechenden Autoren aus Rosheim mit dem schweizerdeutsch sprechenden Unterzeichneten, der 1981/82 die Bauern- und Handwerkerwappen am oberelsässischen Haus ohne Kenntnis der begeisterten Freunde im Unterelsass publiziert hatte, zusammengeführt.

Jürg Bretscher

- <sup>1</sup> Editeur, texte
- <sup>2</sup> Texte
- <sup>3</sup> Photos

## Corporations et emblèmes de métiers

La vie économique des villes sous l'ancien Régime est régie par les corporations. Rosheim ne fait pas exception, mais les documents d'archives font défaut pour retracer l'histoire de la vie corporative de la cité. Il n'est pas rare de devoir dépouiller près de mille pages pour trouver trois ou quatre contrats d'apprentissage ou bien la mention d'une dizaine d'artisans, cités dans des transactions immobilières ou des procès pour injures, et non à l'occasion de leur activité professionnelle.

Les documents concernant les métiers, antérieurs au XVII<sup>e</sup> siècle, sont très rares. Les inventaires après décès fournissent souvent des listes d'outillage, mais la traduction de ces données est délicate. Les archi-

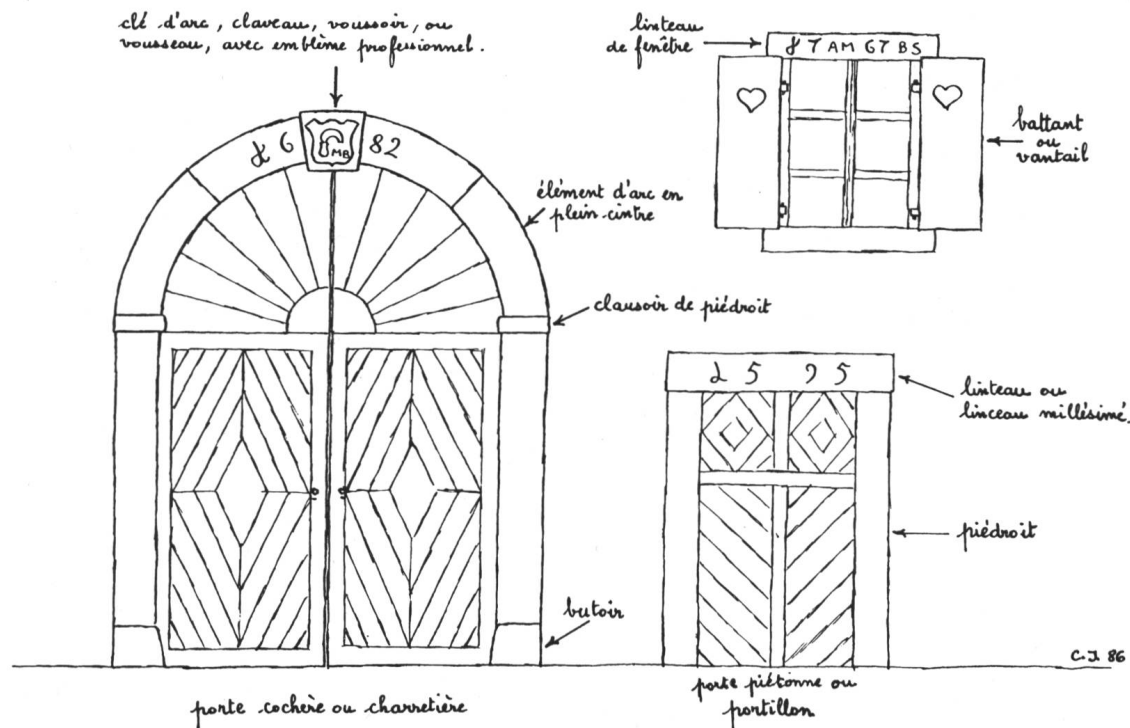


Fig. 1 Petit lexique de termes techniques.

ves des corporations ont été détruites ou conservées chez des particuliers, les corporations étant souvent assimilées à des organismes semi-publics, voire privés.

A l'encontre du métier (*Handwerk*) qui regroupe les artisans exerçant la même activité, la corporation (*Zunft*) est une association conclue entre ses membres et soumise à une stricte réglementation.

Dans les textes, les corporations de Rosheim n'apparaissent qu'en 1422, mais le système corporatif a dû exister bien avant. Le nombre exact des corporations n'est plus connu: sept chefs sont cités en 1422 et huit en 1436. Les documents plus récents (de la fin du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle), font état de huit et enfin de neuf corporations.

Comme la plupart des villes alsaciennes du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècle, Rosheim a connu une période troublée durant laquelle les nobles, qui jusqu'alors jouaient un rôle politique prépondérant ont été progressivement éliminés du pouvoir par les artisans. L'accession au pouvoir des roturiers leur a conféré de nouvelles fonctions.

L'appartenance à une corporation est obligatoire: il est interdit aux meuniers et aux boulangers d'approvisionner des collègues qui ne sont pas membres de la «*Müller und Bäckerzunft*». Quiconque veut séjourner à Rosheim doit produire son acte de baptême et son certificat de fin d'apprentissage et se faire admettre par les chefs de corporation, moyennant le paiement d'un droit fixé par le règlement. Si un habitant de la ville ou un compagnon de passage souhaite émigrer, la corporation dont il faisait partie lui délivrera un certificat.

Les corporations ont un rôle économique: elles garantissent du travail à tous ainsi qu'une production de qualité. Elles remplissent une fonction morale et religieuse, en veillant en particulier à ce que les membres suivent les préceptes de la religion (catholique) et en leur assurant un enterrement décent. Le règlement de la corporation des meuniers-boulangers, renouvelé en 1723 prévoit qu'une messe sera dite chaque année à la Sainte-Catherine, à l'intention des membres vivants et dé-

funts. L'absentéisme à la messe est puni d'une amende.

A la tête de la corporation se trouve un *Zunftmeister*, «chef de corporation» qui joue également un rôle politique. D'après les statuts de la ville de 1528, les *Zunftmeister* prêtent serment d'obéissance au Bourgmestre, participent aux décisions importantes prises par le Conseil et remplissent des fonctions judiciaires. Les chefs des corporations constituent un relais entre le Magistrat et la population. C'est par leur intermédiaire que les ordres du Conseil atteignent tous les citoyens de la ville: ils font en effet connaître aux membres des corporations les instructions des dirigeants. En temps de guerre, ils organisent la défense de la cité.

Les quelques contrats d'apprentissage qui ont pu être retrouvés précisent les conditions matérielles d'admission, mais ne renseignent pas sur la réglementation du travail. Les conditions d'accès au traditionnel «chef d'œuvre de maîtrise» restent également inconnues. Vers 1615, la durée de l'apprentissage est de 2 ans.

Les documents du XVII<sup>e</sup> siècle mettent encore en évidence combien la vie économique est régie par le Magistrat (pour le plus grand bien de tous): il fixe les prix (pain, vin, marc, viande, etc.), les salaires (ouvriers agricoles p. ex.), les dates des récoltes et de la vendange, contrôle les règlements des métiers, détermine quelles terres seront plantées en vignes et les cépages, etc.

Certains règlements qui régissent les corporations à la fin du XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle sont connus. Rosheim s'inspire souvent des statuts en vigueur dans les localités voisines: les tisserands de lin adoptent en 1666 ceux d'Obernai et les cordonniers ceux d'Andlau en 1699. Ce document porte essentiellement sur des points de discipline au sein de la corporation, sans fournir de précisions sur l'organisation du travail.

Les corporations gèrent une certaine fortune, provenant des droits d'entrée, des amendes perçues en cas d'infraction aux rè-

gements et de cotisations régulières versées par les membres.

Chaque corporation est en principe propriétaire d'un immeuble (*Zunftstube*, poêle) qui lui sert de siège administratif et de lieu de réunion pour ses membres. L'emplacement des poêles des corporations de Rosheim n'est plus connu, même celui des bouchers, cité en 1608.

Par les documents d'archives, on sait que Rosheim, comme les autres villes de la région, regroupait la plupart des métiers courants (et moins courants, plus d'une centaine au total) qui fournissent à la population l'ensemble des produits dont elle a besoin. La répartition des principaux métiers dans les neuf corporations est connue pour la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et le XVIII<sup>e</sup> siècle:

- métiers du bâtiment: charpentiers, tailleurs de pierre et maçons
- charrons
- tisserands
- cordonniers
- tonneliers et cuvetiers
- tailleurs d'habits
- chirurgiens
- meuniers et boulangers
- métiers du fer: maréchaux et cloutiers
- divers: menuisiers, tourneurs, serruriers, vitriers, chapeliers, bonnetiers, cordiers.

De nombreuses autres activités, attestées à Rosheim par les emblèmes sculptés et les documents d'archives ne sont pas citées dans cette énumération.

L'attachement des artisans d'autrefois à leur métier se traduit à Rosheim, comme partout en Alsace, par de nombreux emblèmes professionnels sculptés. Ces emblèmes toujours bien mis en évidence s'adressent au passant, ou attirent l'attention du visiteur et flattent plutôt l'amour-propre du propriétaire lui-même, selon qu'ils sont placés côté rue ou côté cour.

Les emblèmes de métier ont une fonction décorative certaine et contribuent à individualiser les maisons. Les artisans ont sans doute imité les nobles. Tout en ignorant les règles de l'héraldique, ils ont créé

leur propre style en utilisant les éléments décoratifs qui leur étaient familiers (outils, objets, éléments cosmiques). Ces emblèmes ne sont pas héréditaires. Les dates et les initiales du propriétaire, souvent intégrées à l'écu, indiquent la brièveté de leur vocation: ils sont le reflet d'une personne et non d'un lignage.

Les outils sont généralement représentés avec réalisme et l'évolution de leurs formes témoigne de celle des instruments eux-mêmes. On rencontre les mêmes formes d'un bout à l'autre de l'Alsace. Les armoiries des corporations et des particuliers ont subi à Rosheim, comme dans toute l'Alsace, de graves déformations au moment de leur enregistrement dans l'Armorial Général d'Alsace, à partir de 1697.

L'étude des emblèmes de métier de Rosheim amène quelques remarques.

La plupart d'entre-eux datent de la Renaissance, ceux qui ont vu le jour vers 1570, comptent même parmi les plus anciens d'Alsace.

A l'encontre de ceux d'Obernai, beaucoup d'emblèmes de Rosheim ne portent pas les initiales de leur propriétaire, ce qui complique leur identification.

La pierre généralement utilisée dans le bâtiment et en sculpture aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles est le grès jaune que les carrières de la ville fournissent en abondance.

En raison de l'abondance de la matière, cette plaquette ne peut présenter le relevé exhaustif des emblèmes de Rosheim. Les éléments provenant d'autres localités et intégrés dans les immeubles locaux et les emblèmes dont l'interprétation posait des problèmes insurmontables, ont été éliminés. Les graffitis qui se trouvent au portail Nord (serpette) et sur la fenêtre Est du clocher de l'église romane (tonnelier, maréchal . . .) ont été également laissés de côté. D'aussi humbles témoignages que les graffitis sont parfois des documents de très grande valeur artistique et historique. On se trouve souvent en présence de véritables emblèmes de métier au tracé aussi fiable et précis que les emblèmes sculptés.

Une gravure illustre dans la mesure du possible le travail de l'artisan correspon-

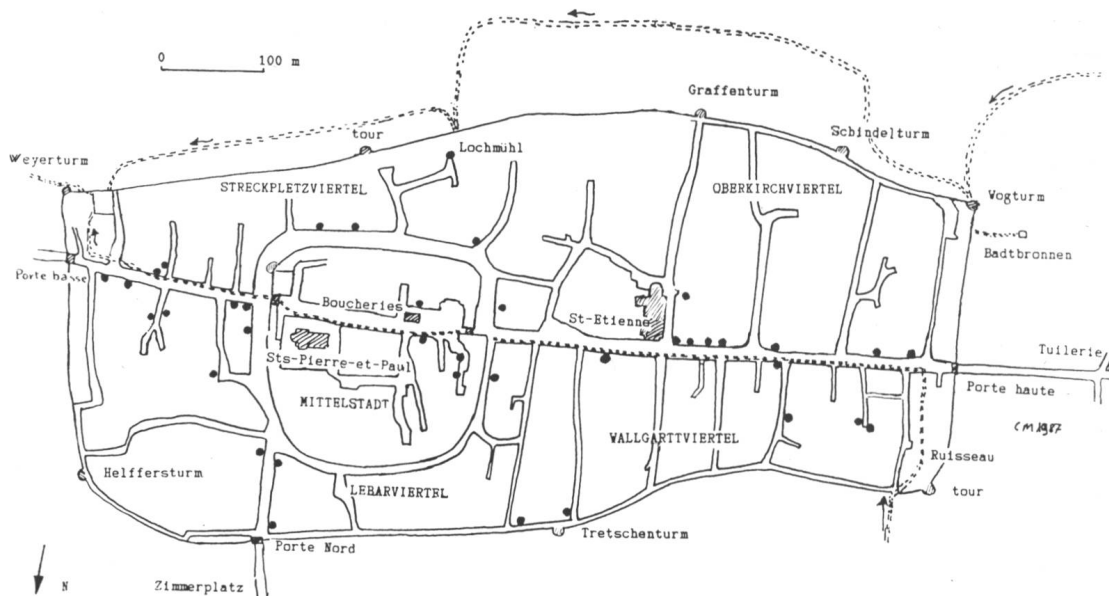


Fig. 2 Plan de Rosheim avec situation des emblèmes étudiés. Les ● indiquent l'emplacement d'un ou plusieurs emblèmes.

dant à l'emblème étudié. Les documents anciens les plus complets et les plus didactiques restent les gravures de Jost Amman, parues à Francfort en 1568. Ces images ayant toutefois été souvent publiées, il a paru intéressant de présenter des gravures moins connues.

Le recensement des emblèmes de Rosheim confirme par leur nombre et leur variété l'opinion des historiens allemands et suisses qui présentent l'Alsace comme la région d'Europe la plus riche en emblèmes de métier.

### L'agriculteur

A défaut de statistiques antérieures au XIX<sup>e</sup> siècle, les agriculteurs échappent le plus souvent aux investigations. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle les cultivateurs et les journaliers constituent la fraction la plus importante de la population. Les recensements font état de 110 cultivateurs et 94 journaliers au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les superficies exploitées par quelques fermiers d'établissements religieux ou de

particuliers sont connues, ainsi que les redevances que ces biens rapportent. En 1586, Martin Schröter exploite 196 acker (env. 39 ha) de terres, 52 acker de prés, 6,5 acker de vignes appartenant à l'abbaye de Hohenbourg, moyennant une redevance annuelle de 129 rézaux de grains (env. 150 hectolitres).

Les engrais proviennent directement du pâturage des bêtes sur les terres après les récoltes, ou sont acheminés sur place depuis les étables, le Magistrat ne tolérant pas qu'on l'entrepone dans les rues.

Le Magistrat fixe le salaire des ouvriers agricoles, la date des moissons et des autres récoltes, les périodes de pâturage, etc.; les contrevenants sont passibles d'une amende. Il désigne les 4 gardes-champêtres assermentés dont le rôle est si important que le droit de les nommer fait l'objet en 1232, d'un grave litige entre l'abbesse de Hohenbourg, grand propriétaire terrien à Rosheim, et la ville naissante.

Les nombreux moulins à grains ou à huile, établis sur le *Rosenmeer* et le *Hellerbach* témoignent de l'importance de l'agriculture. Vers 1760, les cultures couvrent 56% du ban. Quelques statistiques de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ont été conservées.

En 1760 les intempéries et les souris réduisent les récoltes de froment, méteil et seigle. La production d'orge tombe au quart et celle de légumes et « menus grains » au huitième. On ne cultive pas d'avoine. Il ne reste rien des précédentes récoltes, étant donné que la population consomme plus qu'elle ne produit. La vente de l'excédent de vin ne permet pas aux habitants de payer leurs impôts et d'acheter les aliments dont ils ont besoin. Les rapports de 1772 et 1777 sont tout aussi alarmants.

Malgré ces difficultés, la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle sera néanmoins une des grandes périodes de construction à Rosheim.

Les emblèmes d'agriculteur présentent généralement un soc de charrue triangulaire (*Pflugeisen*) souvent accompagné d'un curoir à soc (*Riddel*). On retrouve le curoir sur de très nombreux emblèmes, à travers l'Alsace. Il est toujours représenté de la même manière: une petite lame triangulaire, emmanchée sur une baguette fourchue à son extrémité. Les curoirs contemporains ont un manche droit; on se sert même de simples bâtons. La forme du soc



Fig. 3 Gravure alsacienne de 1518 montrant un laboureur tenant un curoir. On distingue également le soc en forme de triangle.



Fig. 4 Emblème d'agriculteur, n° 2 rue de la Marne. Cet emblème double, avec les armoiries du mari à gauche, orne la cuve d'un puits qui se trouvait primitivement au n° 9, rue des Échasses. Il n'est pas daté mais remonte à la Renaissance. Le soc de charrue triangulaire est surmonté des initiales V.G.

n'a guère évolué, si l'on compare (p. ex.) la scène de labour de *l'Hortus Deliciarum* et les emblèmes alsaciens de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### Le vigneron

De la fin du XV<sup>e</sup> siècle à la Guerre de Trente Ans, Rosheim traverse une période de prospérité dont les traces sont toujours visibles dans le paysage urbain. Comme pour les autres localités du piémont, le développement de l'économie locale est essentiellement dû à la viticulture.

Le vignoble de Rosheim, qui est cité pour la première fois dans un document écrit de 778 (en même temps que l'agglomération), est sans doute plus ancien. Son importance au Moyen-Age se déduit du fait que non seulement de nombreux

établissements religieux d'Alsace possèdent des vignes à Rosheim, mais également des couvents de Lorraine.

La vigne était intensément cultivée, même sur des terrains qui ne lui étaient pas appropriés. Vers 1760, 26% de la surface du ban de Rosheim sont couverts de vignes et 56% de terres arables, 270 hectares de vignes sont encore exploités en 1893.

Plusieurs systèmes de cultures sont pratiqués en Alsace au Moyen-Age et à la Renaissance. Le plus ancien système est sans doute le «*Kammerbau*», culture en tonnelles d'environ 80 cm de haut. Les miniatures du *Hortus Deliciarum* de l'abbesse Herdade montrent qu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle la culture de la vigne sur pieux (*Pfablbau*) est déjà courante aux alentours du Mont Sainte-Odile. Il est probable que la culture en tonnelles y a été abandonnée avant 1400. La culture sur pieux qui gêne le passage de l'air et du soleil a connu plusieurs variantes, avant l'avènement vers 1900 de la culture sur fil de fer.

Les emblèmes de métiers sculptés de Rosheim témoignent de l'essor de la viticulture. En effet sur 30 emblèmes de métiers recensés entre 1550 et 1624, 8 sont des emblèmes de vigneron et 5 des emblèmes de tonneliers, métier complémentaire de la viticulture. En outre, trois sceaux de sous-prévôts de Rosheim datant de la même époque portent des armoiries de vigneron.

La serpette, souvent accompagnée d'une grappe ou d'un pied de vigne est l'emblème caractéristique du vigneron. La forme de la serpette qui est utilisée pour la taille et la vendange, évolue entre la fin du XII<sup>e</sup> et le début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les emblèmes de vigneron de Rosheim sont très différents les uns des autres, mais présentent néanmoins quelques points communs. La serpette et la grappe, le cep ou le sarment sont accompagnés d'un curoir et d'un soc de charrue, emblèmes des agriculteurs. Or la viticulture traditionnelle ne prévoit pas le labour des vignes, mais leur piochage. Les emblèmes de vigneron de Bernardswiller ou de Dangolsheim témoignent de cette tradi-

tion: ils portent en effet une serpette et une pioche à deux dents (*Karst*). La présence du curoir et du soc de charrue sur de nombreux emblèmes de vigneron à Rosheim signifie-t-elle que leurs propriétaires étaient à la fois agriculteurs et vigneron? Et ce, dans quelles proportions? Quoi qu'il en soit, les dimensions de leurs maisons et la qualité artistique des emblèmes et des autres éléments décoratifs qui les ornent témoignent de leur grande aisance.

### Evolution de la forme de la serpette

A la fin du XII<sup>e</sup> siècle, la lame est petite et le tranchant courbe. Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, le manche est épais, souvent conique et la lame allongée, mais à bout droit et tranchant comme celui d'une hache. Ce type de serpette semble être propre à l'Alsace; il est inconnu Outre-Rhin.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la lame est encore très grande, mais elle redevient courbe. Sur de nombreuses serpettes de la Renaissance, le sculpteur a poussé le réalisme jusqu'à représenter la marque de ferronnier sur la



Fig. 5 Vignoble alsacien vers 1500.

Cette gravure présente les divers systèmes d'organisation du vignoble à l'époque: au fond, sur la colline, la culture sur pieux ou tuteurs; au centre, la culture en tonnelles. A gauche, la vigne s'enroule autour du tronc d'un arbre.



Fig. 6 Emblème double, 63, rue Principale (1571). A gauche, emblème de vigneron, avec pampre, serpette et curoir. A droite, emblème de tonnelier ou de gourmet (Weinsticher) avec un tonneau sur un «poulain» de déchargeur (sorte d'échelle; Fassleiter) des tenailles et un gobelet? Les deux écus sont réunis par une courroie imitant en tous points le cuir, avec la boucle, le surpiquage de la lanière et les trous doublés d'un rivet. La sangle passe sur un crochet où le grès jaune imite le fer.



Fig. 7 Emblème de vigneron, 85, rue Principale (1578). Composition quelque peu surchargée, regroupant un pampre avec une grappe, un curoir, un soc de charrue et une serpette à bout droit. La graphie de la date permet d'attribuer ce linteau de porte piétonne au même artiste que celui du 8, rue de l'Eglise, sculpté la même année, ainsi que le double écu du 63, rue Principale qui date de 1571.

On trouve à Rosheim plusieurs portes piétonnes conçues vers 1580, selon le même schéma: le linteau très épais présente un champ assez vaste pour y loger un écu armorié et parfois une inscription.





Fig. 8 Emblème de vigneron, 6 rue du Coin. Presque toute la surface de l'écu, remarquable par sa forme, est occupée par un pied de vigne avec son tuteur. Il est accompagné d'un cuiroir et d'une serpette à bout droit. Une inscription, répartie de part et d'autre de l'écu donne le nom entier du propriétaire-constructeur et de sa femme: Paulus Prottpecker (Brotbecker) et Elisebeth (Elisabetha), ainsi que la date de la transformation de l'immeuble: 1589. Brotbecker qui est plusieurs fois conseiller entre 1586 et 1599, a en effet aménagé au goût du jour une maison médiévale. Les époux Brotbecker sont encore cités en 1611, à l'occasion d'une transaction immobilière. Paulus décède en 1613, mais sa femme est encore mentionnée en 1614.

lame. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la lame est en forme de petite faucille et le manche souvent esthétiquement tourné.

### Le tonnelier

Artisan complémentaire du vigneron, le tonnelier joue un rôle important à Rosheim. Très nombreux, les tonneliers font partie des plus anciens artisans cités dans les documents concernant ce lieu: Rulman, «*ein kuffer von Rozheim*», serf des nobles de Ramstein, de Bischoffsheim, conclut en 1318 avec l'accord de son seigneur, un emprunt de 10 livres, garanti par des vignes et sa maison.

Avec les cuvetiers, les tonneliers forment une corporation dont le règlement est renouvelé en 1688. Les statuts de la ville, renouvelés en 1528 stipulent qu'au-

cun tonnelier ne pourra devenir gourmet, sans doute pour prévenir d'éventuelles tentatives de fraudes. Un siècle plus tard, le Magistrat est obligé de préciser que chaque bourgeois sera libre de faire venir dans sa cave le tonnelier de son choix, lorsqu'il voudra vendre son vin; s'il le désire, il pourra également convier les autres tonneliers.

A l'instar de ceux des établissements religieux ou de particuliers, les revenus de la ville sont payés en partie en vin. Rosheim s'assure les services d'un «*Kellermeister*» (poste honorifique) et d'un tonnelier municipal (*Herrenkiewer*), pour prendre soin de sa cave située à proximité du presbytère de l'église Saints-Pierre-et-Paul. En 1664, le Bourgmestre Vix Friderich est nommé *Kellermeister* à la place du Bourgmestre Diebold Göpp, décédé; il touchera 4 *Ohm* de vin (env. 200 litres) pour sa peine.



Fig. 9 Emblème de vigneron sur poutre cornière, 18, rue Principale (1594?). Serpette à lame courbe, accompagnée d'un soc de charrue. Les quatre lettres maladroitement gravées sous l'emblème ont peut-être été rajoutées à une date postérieure. On distingue (en capitales), H N? (N à l'envers) et en cursives, d J. La forme du «d» présente des analogies avec l'abréviation utilisée dans les documents d'archives pour «der»; dans ce cas, l'inscription pourrait se lire ainsi: H N (initiales du prénom et du nom du propriétaire), d(er)J(ung), ce qui correspond à une désignation courante dans les textes. La logette du 18, rue Principale porte le plus joli colombage sculpté de Rosheim. Les encadrements sont ornés de masques grimaçants et la poutre cornière porte un personnage en costume d'époque.

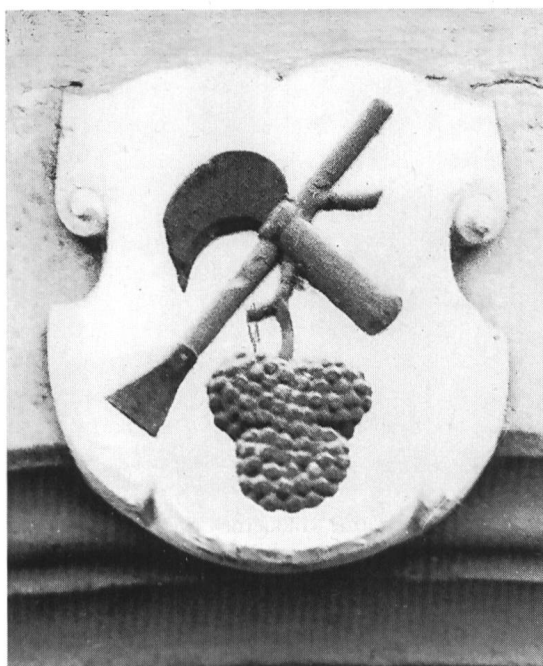


Fig. 10 Emblème de vigneron, sur clé d'arc 24, rue de la Marne (fin XVI<sup>e</sup> – début XVII<sup>e</sup> siècle). Composition héraldique, placée dans un très bel écu et réunissant une serpette à bout droit, un cuir et une grappe de raisin. Polychromie moderne.



Fig. 11 Emblème de vigneron sur clé d'arc déposée, rue de la Marne (1581). A l'encontre du 24, rue de la Marne, l'artiste a juxtaposé les trois éléments.

La même année, le poste de *Herrenkiewfer* est attribué à *Meister Jacob Arbogast*, tonnelier, administrateur de l'hôpital de Rosheim et membre du Tribunal de la ville.

En 1724, l'inventaire des biens de Christian Burtz, ancien Bourgmestre, originaire d'Oppenau, bailliage d'Oberkirch (All.), reçu bourgeois de Rosheim en 1687, détaille 44 tonneaux, dont près de la moitié sont neufs, et qui avec diverses cuves totalisent la contenance de 346 Ohm soit environ 17 300 litres.

Au XIX<sup>e</sup> siècle on recense encore 14 tonneliers en 1803 (le même nombre qu'en 1796), contre 4 en 1836.

Les tonneliers ayant besoin de beaucoup de bois de chêne, le Magistrat n'apprécie guère lorsqu'ils font couper du bois de charpente et le transforment en douelles de tonneaux! Jean Henri Byri est condamné à 4 livres d'amende en 1689, «pour avoir fait marquer des chênes pour un pressoir et en avoir fait des tonneaux».



Fig. 12 Emblème de vigneron, 133, rue Principale (1609). Serpette de forme «moderne» avec marque de ferronnier; le bas du manche a disparu. Pied de vigne sur tuteur. C'est l'un des rares emblèmes de vigneron de Rosheim sur lequel ne figure pas de cuivoir. Les initiales H M du propriétaire-constructeur sont taillées en relief. Signe lapidaire sous la serpette.

Lorsqu'il est possible d'identifier les commanditaires des emblèmes, on constate que l'initiale du prénom se trouve à gauche et celle du nom à droite.



Fig. 13 Emblème de vigneron sur le linteau de la porte piétonne du 9, rue des Echasses (1700). L'écu de cette porte Renaissance a été retillé en 1700 afin d'y sculpter un nouvel emblème. Un cas analogue s'est produit au 14, rue Braun. Un soc de charrue, un cuiroir et une serpette de forme «moderne» et bien proportionnée sont accompagnés de la date (avec chiffre 7 inversé) et des initiales BT – MFI. Beaucoup d'emblèmes de Rosheim ne portent que les initiales de l'artisan et non celles du couple. Dans les cas où l'on se trouve en présence des initiales du couple, comme ici, il n'a que rarement été possible de l'identifier.



Fig. 14 Emblème de vigneron? 4, rue des Ciseaux (1583). Un cuiroir et une serpette à lame très allongée et marque de ferronnier flanquent une plante non identifiée, mais qui n'est pas une vigne. Le même artiste, reconnaissable à sa marque lapidaire a en effet sculpté les pampres ornant la fenêtre Ouest de l'immeuble. Une inscription latine (avec abréviation): ANNO DO (MI) NI (en l'an du Seigneur) et la date remplissent le champ de part et d'autre de l'écu.



Fig. 15 Emblème de vigneron sur linteau de porte piétonne, 40, rue Principale (1715). Le cartouche ovale, encadré de rameaux, porte en sautoir une serpette de forme «moderne» et un curoir. Les initiales des propriétaires sont réparties sur le linteau et dans l'écu.



Fig. 16 Le façade Ouest de l'immeuble est ornée d'une fenêtre en oriel qui surplombe une inscription décorée de pampres: WAS GOD ES DICH AN WAS ICH GEBAVWE (N) HAP (Was geht es dich an, was ich gebauen habe?). Elle est rédigée dans la tradition des inscriptions de maisons s'adressant aux passants. Le texte est suivi du nom de propriétaire en toutes lettres: Bartel Itenn. Ce dernier, membre du Conseil de la ville en 1586 est fermier de la cour du Grand Chapitre de la Cathédrale de Strasbourg à Rosheim. Comme Paulus Brotbecker, rue du Coin ou Jacob Ryss, rue de l'Eglise, il a transformé une maison médiévale dont subsistent encore d'importants vestiges. Un signe lapidaire et les initiales M S T qui sont peut-être celles du sculpteur, sont gravés sous le texte.

A partir du XVII<sup>e</sup> siècle, les emblèmes de tonnelier portent généralement deux types d'outils: un maillet et deux daviers croisés, plus rarement un tonneau. Le maillet et les daviers (*Ritbocke*) sont utilisés au moment du cerclage.

De nombreux emblèmes de tonneliers répartis à travers toute l'Alsace montrent que les emblèmes plus anciens, se présentent différemment. Si la disposition générale reste la même, la forme des instruments représentés diffère. La tête du maillet est le plus souvent asymétrique,

plus étroite d'un côté et les daviers sont remplacés par deux sortes de «crochets» doubles. Le rôle de ces derniers est difficile à cerner. En effet de tels «crochets» entrent dans la composition de nombreux emblèmes de bourgeois et d'artisans au XVI<sup>e</sup> siècle, à telle enseigne que l'on peut se demander si l'on est en présence d'un outil ou d'un élément purement décoratif et attrayant par sa symétrie. Il est cependant à noter que cet emblème de tonnelier est commun à toute l'Alsace, jusque vers 1600 (ce qui laisserait supposer que l'on est en

présence de la représentation d'un instrument réel) et que les tonneliers du Val de Villé se servaient de tels «crochets» (appelés clameaux) pour maintenir des douelles au moment du cerclage. En outre la forme du maillet change en même temps que disparaissent les «crochets» et qu'apparaissent les emblèmes de type «moderne».

### Le meunier

Les documents des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles attestent déjà l'existence de plusieurs mou-

lins à Rosheim, dont la *Mattenmühle* (récemment démolie) et la *Lochmühle* (moulin Beller). On ignore s'ils étaient mus par l'eau ou par traction animale et s'il s'agissait de moulins à grain, à huile, à foulon, à tan, etc. La plupart des moulins de Rosheim sont alimentés par le *Rosenmeer* qui résulte de la déviation au pied du Guirbaden du tiers des eaux de la Magel. Le terme «*meer*» signifie d'ailleurs «fossé d'écoulement».

Vers 1760, le *Rosenmeer* alimente 5 moulins extra-muros, en plus des établissements situés en ville. En 1774, on recense



Fig. 17 Atelier de tonnelier; gravure parue en 1518. On reconnaît de gauche à droite: la fabrication des cercles en bois souple (et non en fer comme de nos jours) et deux étapes du cerclage des tonneaux. A noter la forme asymétrique du maillet à gauche (comme sur les emblèmes sculptés de Riquewihr) et la trousse de tonnelier attachée à la ceinture du personnage de droite. Le compas accroché au mur apparaît quelquefois sur les emblèmes. Bien que l'outillage de tonnelier soit très diversifié, on retrouve presque toujours les mêmes outils sur les emblèmes. Au XVI<sup>e</sup> siècle, c'est le maillet (Schlegel) qui passe généralement pour l'instrument-type du tonnelier.

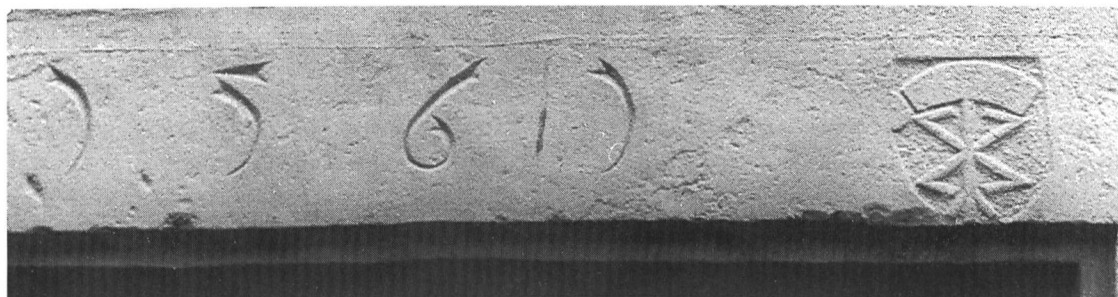


Fig. 18 Emblème de tonnelier sur linteau de fenêtre, 113, rue Principale (1561).



Fig. 19 Emblème de tonnelier sur linteau de porte, 124, rue Principale (1566). Le linteau porte une marque lapidaire que l'on retrouve au 23, rue Braun (1567) et rue des Veaux (1578). L'extrémité du manche du maillet de ces deux emblèmes se divise en trois, sans que l'on sache si cela correspond à la réalité ou s'il s'agit d'une fantaisie décorative. Les deux plus anciens emblèmes de tonnelier de Rosheim ne sont pas accompagnés d'initiales qui permettraient de confirmer le métier de leur propriétaire, sur la base de documents d'archives.



Fig. 20 Emblème de tonnelier, sur clé d'arc d'entrée de cave, rue des Chartreux (1585). Cet emblème décore le 124, rue Principale. Composition très héraldique: maillet en pal reposant sur un cœur et «crochets» en sautoir, comme sur les emblèmes précédents. Initiales H T.

9 moulins à farine, mus par la force hydraulique; trois d'entre eux sont situés intra-muros. Bien que la plupart des moulins aient deux «tournants» (deux roues), le débit d'eau est trop faible pour les faire fonctionner simultanément. Huit moulins sont encore en activité vers 1860.

L'exploitation des cours d'eau n'a cessé d'opposer meuniers et agriculteurs qui souhaitent dévier les ruisseaux pour irriguer leurs prés. Une réglementation précise s'est mise en place, pour fixer les droits de chacun. Les statuts de la ville, renouvelés en 1528, consacrent plusieurs rubri-



Fig. 21 Emblème de tonnelier, sur clé d'arc déposée, 12, rue des Echasses (1728). On reconnaît ici l'outillage «moderne»: maillet en pal (vertical) et daviers en sautoir (croisés). Les initiales D F et B A K n'ont pu être identifiées.

ques à l'utilisation de l'eau. Le Magistrat précise également qu'il est interdit de dévier l'eau à des fins d'irrigation, en-dehors du samedi.

L'entretien des cours d'eau est confié à un *Bachförster*, nommé par le Magistrat et rétribué par les meuniers. Dans la traversée de la ville, le lit du *Rosenmeer* est pavé depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle au moins.

Les meuniers sont regroupés dans la même corporation que les boulangers. Leurs statuts qui ont été renouvelés en

1723, donnent quelques détails significatifs pour les mentalités de l'époque. Il est interdit aux meuniers de moudre du grain pour un boulanger non-affilié à la corporation; de même aucun boulanger n'est autorisé à cuire du pain pour un meunier qui ne fait pas partie de la corporation, ni même pour sa clientèle. On veille également à ce que les prestations fournies soient payées; aucun meunier ne pourra vendre du grain ou de la farine à un particulier qui a encore des dettes envers son fournisseur précédent. La lutte pour la clientèle doit se dérouler avec fair-play: les meuniers ne doivent pas courir de maison en maison pour racoler la clientèle d'un autre.

Les emblèmes de meunier s'ornent d'une roue très stylisée qui passe pour être la représentation d'une roue à aubes. On trouve un tel emblème à Strasbourg dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Des emblèmes plus récents portent des éléments de la mécanique du moulin.

L'emblème du meunier ne se compose parfois que d'une demi-roue, afin de permettre l'insertion dans l'écu d'autres éléments, comme l'annille en fer, servant à maintenir la meule, ou un pain ou un bretzel. Dans ce cas, le meunier était-il également boulanger, ou bien la présence des produits finis sur l'emblème rappelle-t-elle que le meunier participe à la confection du pain?

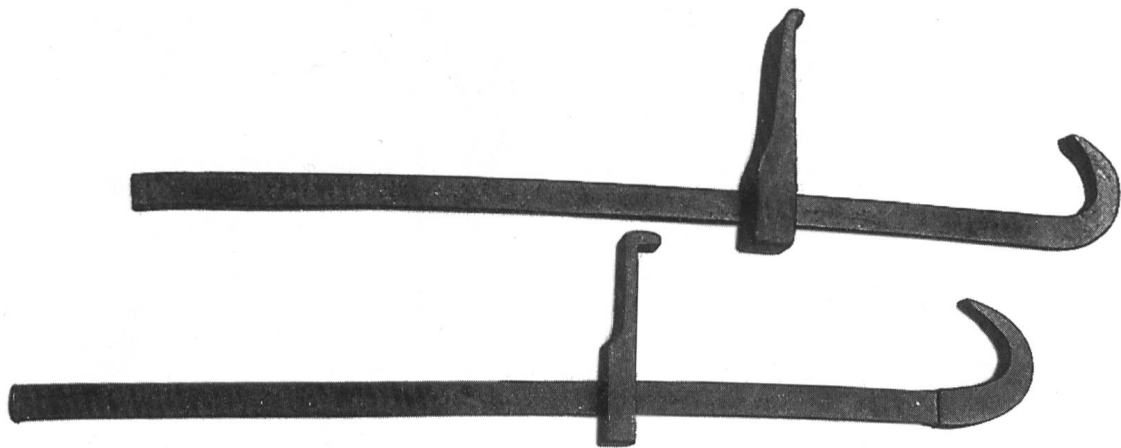


Fig. 22 Daviers modernes. Tige en fer sur laquelle coulisse une partie mobile.



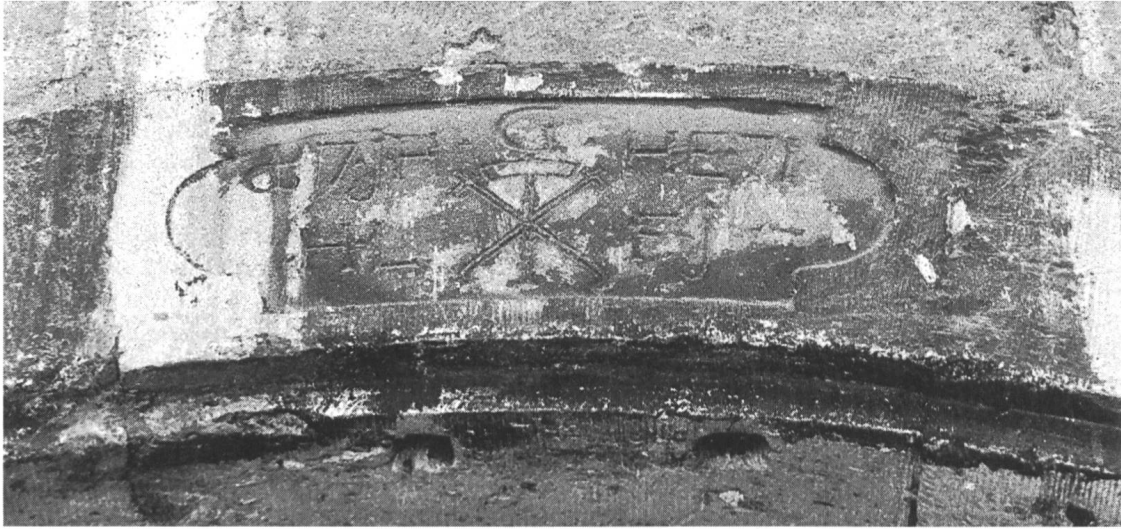


Fig. 23 Emblème de tonnelier dans la cour, 85, rue Principale (1771). Outillage «moderne»: maillet en pal et daviers en sautoir, dans un cartouche typique pour l'époque. La signification des nombreuses initiales n'a pu être déterminée.

Les compagnons de métier se déplacent souvent fort loin au cours de leurs tournées de compagnonnage. L'annexion de l'Alsace à la France en 1648 n'empêche pas les compagnons allemands de continuer à traverser la région. A l'extrême fin du XVII<sup>e</sup> siècle plusieurs jeunes tonneliers de la région de Wurtzbourg, séjournent à Rosheim.

## Le boulanger

Le pain constituant autrefois la base de la nourriture de la population, l'emblème du boulanger figure parmi les emblèmes de métier les plus souvent représentés.

Le Magistrat surveille étroitement les boulangers, afin de garantir l'approvisionnement de la population en produits de qualité. Meuniers et boulangers passent pour être des tricheurs, ainsi que l'attestent de nombreux dictons. Les statuts de la ville, renouvelés en 1528, renferment plusieurs rubriques réglant la vente du pain. Ils distinguent les revendeurs, les boulangers à domicile, (qui font la pâte chez les particuliers et la cuisent en général sur place), les boulangers de pain blanc et les fabricants de pain de seigle. Trois inspecteurs (*Brotschauer*), nommés chaque année, sont chargés de veiller au respect des règlements du Magistrat. D'après les statuts de 1528, les *Brotschauer* vérifient le pain des boulangers de pain blanc à domicile, avant l'enfournement. Quiconque fabrique du

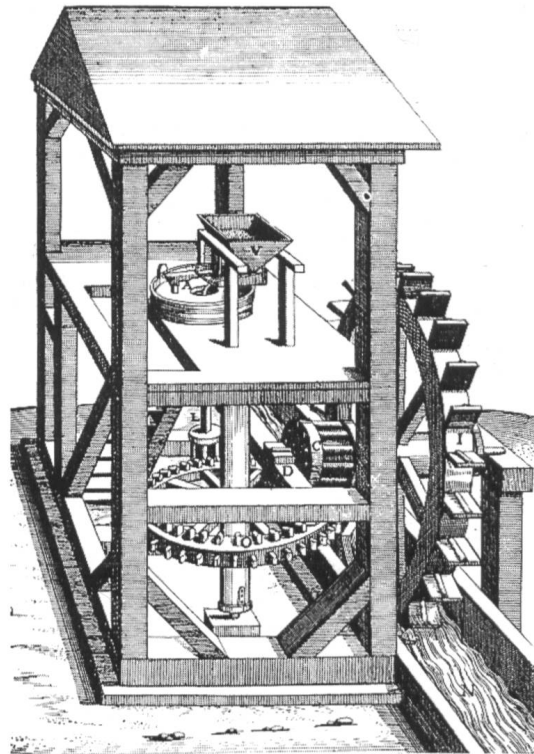


Fig. 24 Moulin, gravure de G. A. Böckler, THEATRUM MACHINARUM NOVUM, Nuremberg, 1661.



Fig. 25 Roue de moulin, sur un poteau cornier daté de 1602, au n° 4 de la rue Braun. Ce n'est qu'en 1688 que les habitants de Rosheim sont autorisés à faire moudre leurs grains chez le meunier de leur choix.

pain «trop petit» verse une amende de 5 schilling. Les contrôles s'effectuent aussi souvent que les inspecteurs le désirent ou que le Magistrat l'ordonne. Ils inspectent également l'étalage des revendeurs, les hûchers ou les étaux. Ceux qui n'ont pas de pain à vendre sont soumis à une amende de 5 schilling.

Un autre type de clauses fixe le nombre de bêtes que les boulangers (et meuniers) sont autorisés à élever, sans doute afin d'éviter le gaspillage de nourriture. Les boulangers de pain blanc peuvent tenir 12 porcs et payent une amende d'une livre pour toute bête supplémentaire. Les fabricants de pain de seigle n'ont droit qu'à 6 porcs et les meuniers à 4.

Les règlements ne cessent d'être mis à jour; mais le Magistrat est constamment obligé de sévir à l'encontre des contrevenants. En 1656 les boulangers sont sommés d'approvisionner la ville en pain blanc,

faute de quoi les boulangers des environs seront autorisés à vendre leurs produits à Rosheim. Cinq ans plus tard, les boulangers doivent appliquer le règlement en vigueur à Molsheim et cuire du pain frais le mardi et le vendredi. On leur impose en outre de fabriquer du pain pesant une once de plus qu'à Molsheim, étant donné qu'à Rosheim les boulangers ne sont pas taxés comme à Molsheim et qu'ils ont plus de facilité à se procurer du bois. En 1667, le Magistrat décide que 2 des 4 boulangers de pain blanc cuiront du pain toutes les semaines, à partir du dimanche. Ils livreront les repas de fêtes. Les aubergistes pourront faire leur pain eux-mêmes s'ils le souhaitent. L'un des boulangers, qui ne souhaite plus fabriquer du pain blanc, est autorisé à cuire d'autres sortes: pain de méteil, miches à 1 schilling, à 8 et à 6 deniers. La tradition des boulangers est encore bien vivace à l'extrême fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

A la Renaissance, époque à laquelle remontent les emblèmes de Rosheim, les emblèmes de boulanger portent la représentation de deux produits finis: la bretzel et un pain long.

La bretzel est déjà représentée à la fin du XII<sup>e</sup> siècle sur une scène de repas de *l'Hor-tus Deliciarum*, manuscrit rédigé au Mont Sainte-Odile par l'abbesse Herrade. Les nombreux règlements concernant les boulangers en Alsace attestent combien les «bretzels» étaient appréciées.

Si l'on en croit les proportions entre la bretzel et le pain représentés sur les emblèmes, ce dernier ne serait pas une miche, mais un petit pain. Il est à noter toutefois que sur la plupart des emblèmes, les proportions ne sont pas respectées entre les objets représentés; ainsi notamment pour la serpette et le pied de vigne. Les dimensions du pain long (et du pain rond) sont gravées sur la façade Ouest de la cathédrale de Fribourg-en-Brisgau. Les dimensions varient, en fonction de la cherté des grains, entre 53 cm en 1270 et 31 cm en 1317. Des études sur les emblèmes de boulangers en Allemagne montrent que la miche (ronde) et la pelle à enfourner n'apparaissent qu'à titre exceptionnel et que les emblèmes les



Fig. 26 Emblème de meunier (et de boulanger?) 3, rue du Coin du Moulin (1576). Bretzel et roue à aubes stylisée sont juxtaposés comme des roues d'engrenage. Ils sont accompagnés des initiales B W et de la date. Lorsque le moulin Lochmühle (actuel moulin Beller) apparaît dans les documents d'archives, il est la propriété du monastère de Hohenbourg (Mont Sainte-Odile) qui le loue à des meuniers, comme Cunman Brotbeck, de Molsheim en 1428. On ignore quand le moulin passe aux mains de particuliers, mais il appartient à des meuniers du nom de Bernhard Waltzer depuis le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Le prénom Bernhard étant très répandu dans la famille Waltzer, plusieurs générations se succèdent sans qu'il soit possible de les départager. L'un d'eux a été sous-prévôt au moment de l'invasion de Rosheim par les Suédois en 1632.

En 1666, le moulin est racheté par le noble Johann Peter Hochhauszer von Hochhauszen, bailli du Ban de la Roche. Un siècle plus tard il passe aux mains de Michel Göpp qui effectue d'importantes transformations, comme le rappelle une inscription: Anno Domini 1764 hat Michel Göpp und Elisabeth Müllerin dies bieth (blutoir), sambt der Mühl neu bauen lassen.

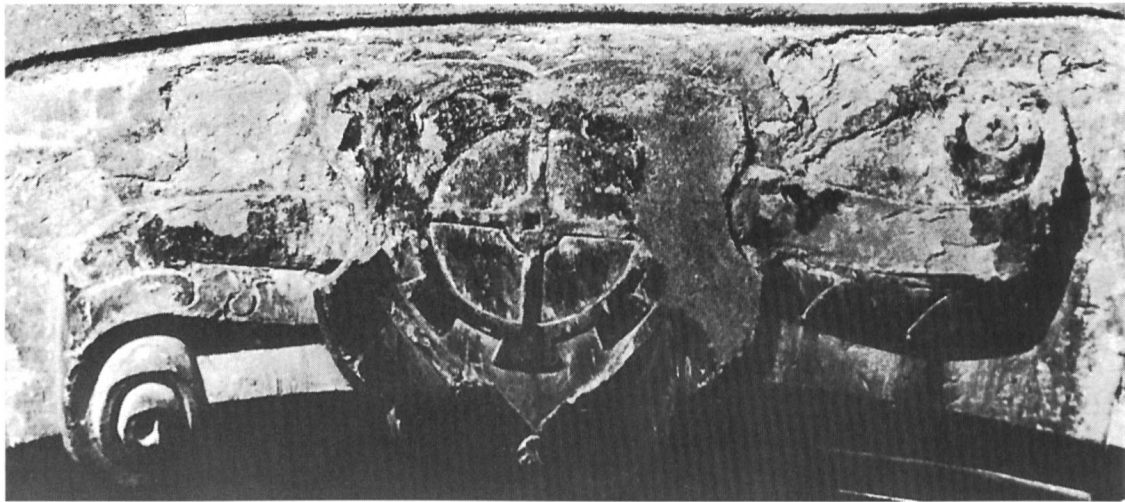


Fig. 27 Emblème de constructeur de moulin, 23, rue Braun (1577). Lorsque la roue de moulin est accompagnée d'un compas ou d'une doloire, on est généralement en présence d'un emblème de constructeur de moulin (Mühlartzt). Il est vraisemblable que le nom de l'artisan (ou du moins ses initiales) fût gravé sur la banderole qui est malheureusement trop délitée pour en permettre la lecture.

Certains meuniers entretiennent un réparateur de moulin. D'autres faisaient effectuer les travaux par les charpentiers: Thomas Stumpff, d'Obernai fournit en 1692 un rouet (Kammrad) pour le moulin de la rue du Moulin, au prix de 2 livres  $\frac{1}{2}$ .



Fig. 28 Extrait de l'HORTUS DELICARUM (le jardin des délices) de l'abbesse Herrade de Landsberg, vers 1200. Les bretzels figurent déjà en bonne place sur la table du roi Salomon.

plus anciens (XV<sup>e</sup> s.) ne présentent que la bretzel. Aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> s. on trouve la représentation de petits pains sous la forme ronde, parfois soudés ensemble par paire comme à Molsheim ou par trois, comme à Wasselonne.

### Le tailleur de pierres

Les nombreux vestiges de maisons médiévales en pierre encore conservés en dehors de la «Maison romane», militent en faveur d'une tradition des métiers du bâtiment bien ancrée à Rosheim, même si un certain nombre de chantiers ont été menés par des équipes de passage.

Les maçons et les tailleurs de pierre forment avec les charpentiers une corporation dont les statuts ont été renouvelés en 1747.



Fig. 29 Emblème de boulanger sur clé d'arc, 31, rue Principale (1580). Bretzel très large, au-dessus d'un pain long, initiales H I; traces de polychromie encore visibles il y a une quinzaine d'années. La plupart des emblèmes étaient peints à l'origine; il est dommage que ces enduits qui protégeaient la pierre aient à présent tous disparu.

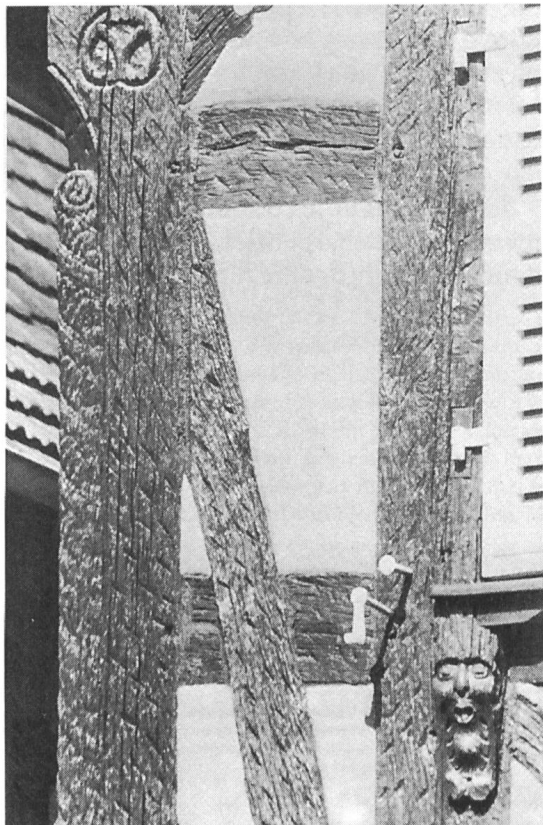


Fig. 31 A gauche: Poutre cornière 31, rue Principale attestant que l'immeuble a été reconstruit en 1605 par un autre boulanger.

La ville de Rosheim possède un atout non négligeable: depuis le Moyen-Age elle exploite des carrières de pierre. A la Renaissance (et jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle), les carrières de grès, situées dans la forêt, approvisionnent la plupart des chantiers des environs, entre Molsheim, Benfeld, Obernai et Barr.



Fig. 32 A droite: Poutre cornière du 56, rue Principale. Personnage avec chapeau, pèlerine, culotte et épée au côté, encadré de l'emblème de boulanger et surmonté des initiales M W - B A du propriétaire et de sa femme.

La responsabilité des carrières est confiée par la ville à un *Grubmeister*. Il arrive que ces fonctions soient exercées par le maître d'œuvre tailleur de pierre de la ville.

Un four à chaux s'élevait déjà au XVII<sup>e</sup> siècle à l'Est de la ville et l'exploitation de la carrière de calcaire du Bruderberg est attestée depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle au



Fig. 33 Emblème de boulanger sur le linteau de la porte d'entrée du 56, rue Principale (1602). Le pain et le bretzel encadrent les initiales M W.

moins. L'extraction de sable dans la sablière communale, à l'emplacement de l'ancienne décharge publique, est confiée par la ville à un «*Sandtdelber*». Une carrière de marbre est découverte en 1772 au *Dietelsberg*. Correspond-elle au lieu dit «*Marmorgrub*» du cadastre de 1829?

Il est vraisemblable, qu'à l'instar d'Obernai et d'autres villes, Rosheim s'assure les services d'un maître d'œuvre tailleur de pierres dès le Moyen-Age. Personnel spécialisé, les maîtres d'œuvre et maçons se déplacent au gré des postes vacants et des chantiers; en 1546 le *Werckmeister* Bernhardt Melcker, «*von Dornstatt vffm Schwartzwaldt*» (sans doute Dornstetten, près de Freudenstadt) répare la tour d'enceinte située au bas de la rue de l'Eglise.

Les documents d'archives gardent la trace de quelques artisans particulièrement habiles qui ont habité Rosheim.

Lux Stöckel, beau-frère du charpentier Jörg Waltzer est l'architecte de l'hôtel de ville de Bœrsch (1565) et des bains municipaux d'Obernai (1567). Jacob zum Steg est l'entrepreneur de la fontaine d'Obernai en 1611 et de la rosace de pierre de la *Kapellkirche* l'année suivante. Il est l'auteur du puits à six seaux de Bœrsch (1617) et sans doute de celui de Rosheim (1605). Peter Bronner installe en 1649 son atelier de sculpture dans la cense de *Gutenhausen*, propriété du couvent du Mont Sainte-

Odile située dans la forêt de Rosheim et qui s'appellera dès lors «*Bildbauerhof*». Il a laissé une vingtaine d'œuvres connues, essentiellement des croix de chemin sculptées, comme celle qui se trouve au rond-point de Bœrsch. Jean Bysatt travaille pour



Fig. 34 Tailleurs de pierre, gravure de Jost Amman, parue en 1568. L'artisan de gauche se sert du pic pour tailler la pierre et celui de droite d'un ciseau et d'un maillet en bois déjà usé. Il est aussi sur un tabouret à un pied. On distingue au premier plan une partie d'un niveau de maçon à fil à plomb.

la ville pendant une trentaine d'années, jusqu'en 1762. Il est *Werckmeister* en 1751. On lui doit une croix de chemin sculptée, érigée sur le CD 35, vers la gare de Rosheim (1728).

L'inventaire après décès, dressé en 1733 des biens de Johann Hiltenbrant, tailleur de pierre domicilié au fond de la rue des Bains, donne un aperçu des travaux qu'il effectuait. Le stock de pierres taillées qu'il laisse comprend: 13 cheminées «à la française» et 8 éléments de cheminée, 4 pieds de poêles, 9 paires de pieds de poêles de différentes tailles, 2 grandes pierres rondes (socles?), 46 meules moyennes et petites, une meule avec son socle, une meule? de moulin à huile, une base de colonne, 33 dalles de toutes dimensions, 3 auges à poules, 5 auges à porcs, grandes et petites, un évier, et 10 pierres brutes de différentes tailles. L'outillage qu'il laissa comprend les outils nécessaires à la taille de la pierre et à la confection des scellements au plomb.

A Rosheim, les emblèmes de tailleurs de pierre du début du XVII<sup>e</sup> siècle, portent sur le champ de l'écu un «signe lapidaire» de grandes dimensions. On appelle «signe lapidaire» une marque propre à chaque artisan et qu'il grave sur les pierres qu'il taille. Au Moyen-Age les signes lapidaires permettaient de comptabiliser le travail effectué; à la Renaissance, les signes lapidaires équivalent à la signature de l'artisan: sur les écus, ils sont assimilés à un élément héraldique.

Comme beaucoup d'emblèmes de métier, celui des tailleurs de pierre présente une panoplie d'outils, disposés avec plus ou moins de bonheur. De très beaux exemples se trouvent à Ottrott, Wasselonne et au Kronthal, endroits situés à proximité de carrières de grès. On y retrouve les principaux outils que possèdent les artisans de l'époque.



Fig. 35 Emblème de tailleur de pierre de 1602, sur lequel on distingue encore les traces d'un signe lapidaire de grandes dimensions, malheureusement martelé, flanqué des initiales I D. Il orne l'écu d'une très belle porte piétonne Renaissance, encadrée de pilastres ioniques décorés de motifs floraux. Cette porte, actuellement au 7, rue de l'Hôpital, à Molsheim, se trouvait à l'origine dans la propriété qui fait l'angle Sud-Est de la rue des Veaux.



Fig. 36 Emblème de tailleur de pierre 22, rue Netter. Le linteau de la porte d'entrée de la maison porte la

date (1608) encadrant un écu sur lequel le signe lapidaire se détache en relief, flanqué des initiales V t qui sont celles d'un notable de Rosheim, l'entrepreneur Ulrich Tretsch. Ce dernier est responsable de la carrière de la ville à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, délégué des corporations entre 1591 et 1628 et membre du Tribunal de la ville de 1626 à 1629. Tretsch habitait au haut de la rue Netter, à proximité de la tour d'enceinte appelée «Tretschenturm» qui a été démolie au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Sa vie a été mouvementée.

On connaît plusieurs chantiers dirigés par Tretsch. En 1614, il érige à ses frais 8 cellules de la Chartreuse de Molsheim. Six ans plus tard, il est chargé de reconstruire le Meyerhof de l'abbaye de Hohenbourg (Mont Sainte-Odile) à Rosheim et l'année suivante on lui confie le chantier du Leopoldianum de Molsheim. On le retrouve en 1628, associé à un maçon d'Obernai lors de la construction du couvent des capucins d'Obernai. Tretsch a également travaillé à la cour du Grand Chapitre à Rosheim (actuelle Câblerie).

Déçu par la municipalité de Rosheim, Ulrich Tretsch quitte la ville pour s'établir à Benfeld où il meurt en 1634. Au dire de ces concitoyens, il était l'un des plus riches habitants de Rosheim.



Fig. 37 Emblème de tailleur de pierre (incomplet) sur la clé d'arc de l'entrée de cave du 3, rue du Lion dans l'ancien quartier Wallgartt (1621). La marque complète est gravée sur le linteau de la porte d'entrée de la maison, daté de 1624. Il est accompagné des initiales H W – M B.

Hans Walter, der Maurer est délégué des corporations pour le quartier Wallgartt (quartier Nord-Ouest) en 1630 et occupe deux autres fonctions l'année suivante, il s'agit probablement du propriétaire-constructeur de l'immeuble.





Fig. 38 Linteau de la porte d'entrée, 22 rue Principale, orné d'un cartouche à volutes enserrant la représentation des principaux outils du tailleur de pierre et

portant les initiales des propriétaires-constructeurs: PF – A M H.

Le mauvais état de conservation de la pierre rend difficile l'identification des outils qui sont disposés sur 3 registres. On distingue le marteau à deux pointes (Zweispitz) et le peigne de tailleur de grès (Krönel) dans la partie supérieure de l'écu. Un compas (Zirkel) et une équerre (Winckel) croisés sont flanqués à gauche d'une massette? (Handfäustel) et à droite d'un maillet rond (Klöpffel) ou d'un ciseau large («charue» Scharriereisen, Breiteisen). La partie inférieure est occupée par un niveau de maçon (Setzwaage), encadré d'une truelle (Kelle) à droite et d'un outil qui n'a pu être identifié, en raison du délitement de la pierre. Les proportions entre les différents instruments n'ont pas été respectées.

Les initiales PF – A M H du linteau sont celles de Pius Fritschle, originaire du diocèse de Constance, époux de Anna Maria Herrin, veuve du tailleur de pierre Andreas Wetzler, mort en 1759, écrasé par une chute de pierres dans la carrière du Bruderberg. Pius Fritschle travaille plusieurs années pour la ville. C'est à lui qu'incombent (entr'autres) les grands travaux de restauration du puits à six seaux en 1764, ainsi que la fourniture de deux bornes pour le canton Obrechtloch, en 1766.

## Le marchand

De nombreux emblèmes sculptés, des sceaux de particuliers et des graffitis portent le chiffre «4», agrémenté d'une ou plusieurs barres supplémentaires et souvent accompagné d'initiales ou d'un cœur. La signification de ce symbole, appelé «quatre de chiffre» est perdue et de nombreuses hypothèses ont été avancées pour tenter de l'expliquer.

On retrouve le «quatre de chiffre» sur beaucoup de gravures de la Renaissance, représentant des marchands en train d'emballer leur marchandise. Ballots et tonneaux servant au transport sont marqués de ce symbole.

Lorsqu'il est possible d'identifier les propriétaires des «quatre de chiffre», on constate qu'il s'agit effectivement le plus souvent de commerçants.

Au moment de son décès en 1722, Adam Clausz, petit commerçant de Rosheim laisse un stock de marchandises évalué à près de 29 florins. L'inventaire permet de se faire une idée des principaux produits qu'il commercialisait: 2 douzaines de

rosaires en bois, 10 douzaines de boutons de chemise blancs, du papier à lettres, 15 chandelles, 9 hottes, 500 bardeaux, 20 douzaines de balais, 140 pipes, 83 livres de tabac de différentes qualités, un peu de tabac à râper, 2 livres d'amidon, 10 livres de savon, 19 livres de saindoux, 3 pots d'eau-de-vie et autant de vinaigre (env. 4,35 litres),  $\frac{1}{2}$  livre d'huile d'olive, 1,5 livres de cire, 1,5 setiers de baies de genièvre (env. 29,1 litres), des épices (poivre, cannelle, anis ...), du sucre, 3 livres de riz et autant de morue séchée, 1 livre de craie rouge, *allerhand grimbel werckh*, etc.

Clausz vendait également de la passementerie dont la valeur représente plus du quadruple du stock de marchandises ci-dessus: des dentelles grossières et fines, des rubans de lin, de laine ou de soie, du fil etc.

Les dettes laissées par Clausz donnent un aperçu de ses relations commerciales: deux Lorrains (dont un marchand de Senones), un Savoyard, un «Freyberger», un passementier de Barr, un fabricant de rubans, un fabricant de savon de Saint-Nabor, le Juif du *Kaufhaus* d'Obernai et plusieurs particuliers dont on ignore le métier.

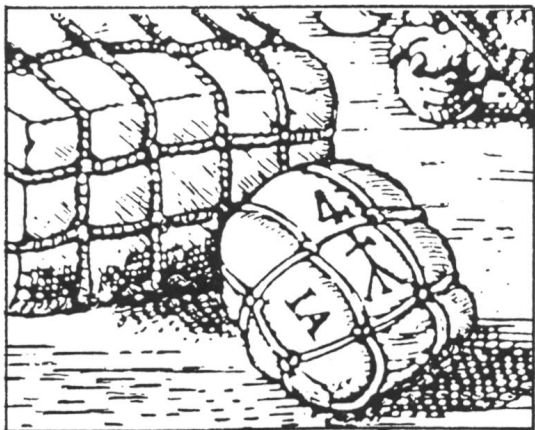


Fig. 39 Ballot de marchandise, marqué d'un «quatre de chiffre» et des initiales du graveur Jost Amman.

### Le charpentier

Les nombreuses maisons à colombage encore conservées à Rosheim témoignent du savoir-faire des charpentiers qui les ont érigées.

La ville aide les propriétaires désirant construire, en mettant à leur disposition

du bois d'œuvre provenant des forêts communales: les statuts de la ville, renouvelés en 1528, relatent que quiconque veut construire à Rosheim doit s'engager à le faire dans l'année qui suit l'attribution de bois. On n'accorde le bois de chêne que lorsque le bois de sapin est déjà sur place. Le Magistrat stipule également que le terrain des maisons qui s'écrouleraient, faute d'entretien, lui reviendrait. Les charpentes sont assemblées sur le sol, puis démontées et remontées sur place. Le chantier à bois de Rosheim (*Zimmerplatz*) se trouvait devant la porte Nord de la ville. L'attribution de bois d'œuvre aux habitants est encore courante au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle les charpentiers exécutent également une partie de l'aménagement intérieur des maisons (portes, planchers, placards, volets), qui sera par la suite l'apanage du menuisier.

Rosheim rétribue un maître d'œuvre charpentier (*Werckmeister*) depuis le XV<sup>e</sup> siècle au moins. *Meister Cunrad Henne*, *Werckmeister* demeure en 1538 dans la



Fig. 40 Emblème de marchand avec initiales M D, sur une fenêtre d'échope, datée de 1604, 92 rue Principale. On distingue encore de part et d'autre de l'écu les deux gonds en fer qui retenaient la partie supérieure du volet. La partie inférieure pouvait se rabattre sur des tréteaux et servir d'égal.



Fig. 41 Les différentes étapes du travail du charpentier, de l'abattage des arbres à l'édification d'une charpente et de l'ossature d'une maison à colombages. Gravure extraite de J. A. Comenius, *ORBIS SENSUALIUM PICTUS*, Nuremberg 1658.

*Werckgasse* (rue du Sel), à proximité de l'atelier municipal (*Werckscheuer*). En 1649 Hans Gabel est engagé comme maître d'œuvre au tarif de 5 schilling la journée d'été et 1 schilling de moins en hiver.

Les charpentiers forment un corps très mobile, se déplaçant de ville en ville, de région en région. La fin du XVI<sup>e</sup> siècle voit l'Alsace envahie par des charpentiers des pays limitrophes; Rosheim et Obernai ne semblent pas échapper à ce phénomène.

On ne dispose que de peu de renseignements sur les charpentiers de Rosheim au XVII<sup>e</sup> siècle. En 1617, Hans Bastian, meunier de *l'Oberschnegelmühle* engage Jacob Beheimb, pour construire une grange, quatre étables et une maison de pressoir, avec portes et volets. Le *Werckmeister* Kristmann Diederich confectionne en 1619, pour la cour du Grand Chapitre de la Cathédrale de Strasbourg (actuelle Câblerie), un nouveau pressoir avec toiture.

La comptabilité communale de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle détaille les travaux de charpente effectués pour la ville: les charpentiers réparent les pont-levis des trois portes de la ville, dressent des palissades, fabriquent les cintres permettant aux tailleurs de pierre et aux maçons de dresser en 1761 les arcades du rez-de-chaussée du nouvel hôtel-de-ville ou confectionnent des escaliers, etc. Ils exécutent parfois des travaux qui relèvent plutôt du

menuisier et sont chargés de certaines démolitions. Des charpentiers de Strasbourg ou des artisans itinérants travaillent à Rosheim au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Sur les emblèmes de charpentier du XVIII<sup>e</sup> siècle figurent en général trois des principaux outils du métier: l'équerre (*Winkelleisen*), la doloire (*Breitbeil*) et la hache (*Zimmeraxt*). La doloire est une sorte de hache à manche court, désaxé par rapport à la lame (pour éviter que l'artisan se blesse en aplanissant les poutres) et à lame très large, affûtée d'un côté.

### Le tuilier

Comme la plupart des localités environnantes, Rosheim possédait sa tuilerie, citée dans les documents dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Au début du XV<sup>e</sup> siècle elle est attestée comme propriété communale. Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle au moins, la tuilerie se trouve à l'intersection des routes de Bœrsch

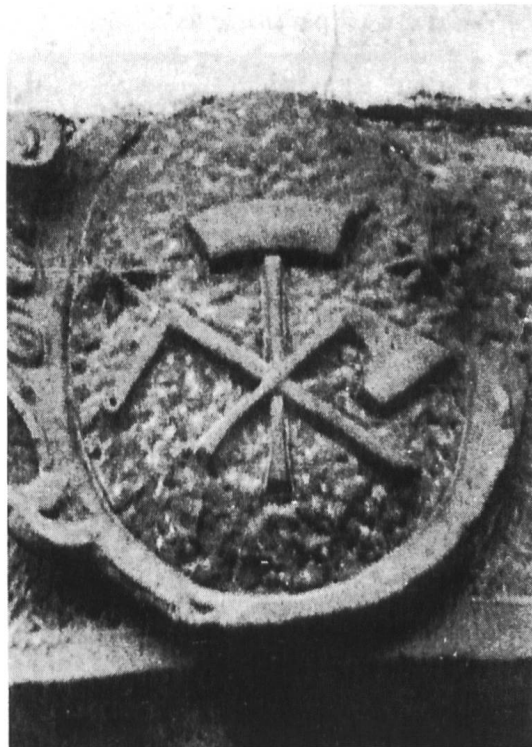


Fig. 42 Emblème de charpentier au n° 48 rue Principale (1619). La composition est d'inspiration très héraldique; on reconnaît la doloire, le maillet et l'équerre.

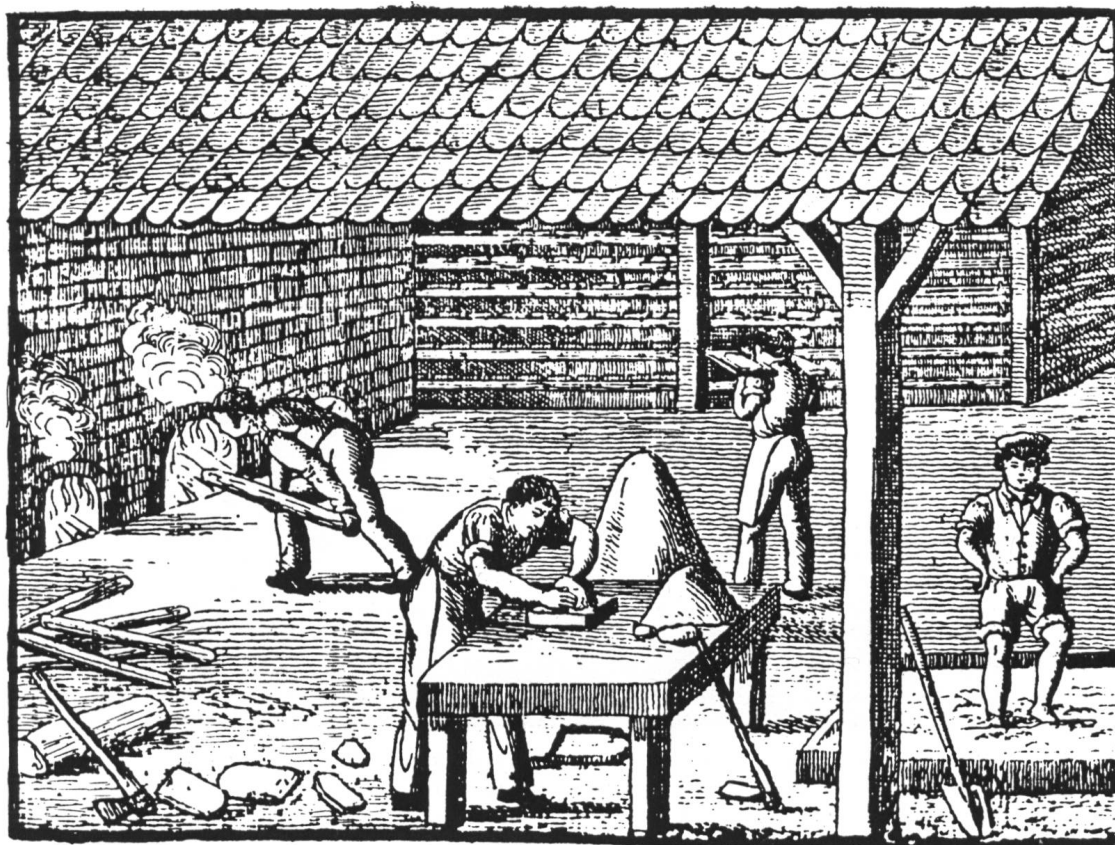


Fig. 43 Tuilerie vers 1835. Gravure extraite de J. E. Gailer, *NEUER ORBIS PICTUS FÜR DIE JUGEND*, Reutlingen 1835. On distingue de droite à gauche: la préparation de l'argile par foulage, la confection de briques à l'aide d'un moule rectangulaire sur une table saupoudrée de sable (au sol, sous la table, un gabarit à tuiles plates), le transport des tuiles sur des planchettes vers le séchoir et le four.

et de Grendelbruch, à proximité d'un puits et des carrières d'argile qui fournissent la matière première. En raison des dangers d'incendie, l'établissement est implanté assez loin de la ville. Au XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle la tuilerie de Rosheim est louée avec les outils qu'elle contient pour une durée qui ne dépasse pas 9 ans. L'adjudicataire est tenu de reconstruire les bâtiments en cas d'incendie. D'importantes réparations sont nécessaires au début du XIX<sup>e</sup> siècle. La tuilerie est vendue par la ville en 1813, mais fonctionne encore en 1829. Une nouvelle tuilerie est édifiée à l'angle de la rue du Général de Gaulle et de la rue de la Chapelle, par Jean-Philippe Lotzer en 1841.

Les fournitures de matières premières sont progressivement laissées à la charge du tuilier: en 1705 la ville fournit encore

le bois nécessaire aux cuissons; en 1757, l'adjudicataire est autorisé à faire couper dans les forêts de la ville tout le bois dont il aura besoin, mais en 1770, il ne pourra plus faire couper que 60 toises de sapin, et en 1785 la ville n'accorde plus de bois. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le tuilier est tenu d'extraire l'argile en hiver et de dédommager les propriétaires des terres dont il la tire. Le sable dont il saupoudre notamment les tuiles et les briques pour éviter qu'elles n'adhèrent à la table sur laquelle il les confectionne, est extrait par le *Sandtdelber* de la ville.

La tuilerie devant assurer en priorité l'approvisionnement en tuiles, briques et chaux de la population locale, la municipalité veille à la fois sur la qualité et le prix des produits. Les baux renferment une réglementation très précise à cet égard. Le tuilier est tenu de prévenir la population



Fig. 44 Emblème de tuilier, 8, rue de l'Eglise (1578). Linteau de la porte d'entrée de la maison orné d'un gabarit à tuiles plates, flanqué des initiales I R (pour Jacob Rysz) et d'un signe lapidaire. L'emblème de tuilier représente en général un gabarit à tuiles plates, deux gabarits entrecroisés de manière à former un motif ressemblant à un cœur, ou encore un gabarit à briques et un gabarit à tuiles entrecroisés. Le bourgmestre-tuillier Jacob Rysz transforme l'actuel 8, rue de l'Eglise entre 1574 et 1578. Chaque étape des travaux est datée et porte son emblème: le puits (1574), la maison d'habitation (1578), l'aile en colombage (1579–1580) et la porte cochère (1580).

trois jours à l'avance, lorsqu'il a de la marchandise à vendre et de ne rien vendre aux «étrangers» à la ville, tant que tous les habitants et la municipalité ne sont pas approvisionnés. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, il est tenu de faire au moins 5 cuissons dans l'année et de produire plus qu'il ne faut pour les besoins de la ville. En 1806, les tuiles doivent avoir 43 cm de long, 15,5 de large et 2,5 d'épaisseur, les briques mesurant 12,5 par 20 par 5,4 cm. Le tuilier est tenu de se procurer les moules à ses frais.

Les tuiliers sont des artisans spécialisés, souvent itinérants. En effet, les conditions d'admission imposées par le Magistrat des différentes localités et la mise aux enchères des baux des tuileries, avec de fréquentes surenchères, ne leur permettaient pas toujours de rester sur place. On constate néanmoins qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, trois dynasties de tuiliers ont réussi à se maintenir à

Rosheim: Les Sundhauser durant la première moitié du siècle, les Kientzi durant la seconde moitié du siècle, et les Heiligenstein, apparentés aux précédents.

### Le cordonnier

Les recensements de la population et les registres de patentes révèlent un grand nombre de cordonniers, installés dans les petites villes au XIX<sup>e</sup> siècle. En l'an IV (1796), on recense à Rosheim 31 cordonniers, contre 30 en l'an XI (1803) et 7 en 1836, mais on ignore dans quelle mesure ces artisans sont encore actifs au moment des recensements.

Sous l'Ancien Régime les cordonniers de Rosheim forment une corporation, pour l'organisation de laquelle le Magistrat a re-



Fig. 45 Emblème de tuilier, même immeuble (1580). Clé d'arc de la porte cochère. Sur les deux emblèmes, les gabarits de tuilier portent une barre transversale que l'on ne retrouve pas sur les emblèmes alsaciens plus récents. Un emblème identique existe par contre à Schmie, près de Maulbronn (All.). Certains emblèmes de tuilier ne sont pas des emblèmes professionnels mais servent d'étalon pour les dimensions des tuiles. De tels exemplaires ont été recensés en Allemagne.

pris en 1699 les statuts des cordonniers et tanneurs d'Andlau.

Les cordonniers comptent parmi les plus anciens artisans cités dans les documents médiévaux concernant Rosheim.

A la Renaissance, Erasmus Wild, qui possède avec sa femme Barbara, une maison au «*Streckplatzviertel*», touche en 1607, 1 livre 4 schilling pour la fourniture à la ville d'Obernai d'une paire de souliers pour les veilleurs qui montent la garde au haut du Kapellturm. La même année le prix d'un *Ohm* de vin (env. 50 litres) est d'une livre 10 schilling.

Il semble que Rosheim n'ait jamais eu de tanneurs. Les cordonniers de la ville doivent s'approvisionner en cuir à l'extérieur, notamment à Mutzig et Obernai. En 1687, Michel Dauth, demande au nom de la corporation des cordonniers que le Magistrat interdise à Samuel «juif» et aux autres juifs de vendre du cuir en ville. En réponse, le Conseil déclare que tout un chacun est libre de vendre du cuir à Rosheim.

En 1692, l'inventaire après décès de la femme de Dauth montre qu'elle a investi dans l'affaire de son mari, puisqu'elle doit encore une forte somme (78,5 livres) à Hans Rumpler, Bourgmestre d'Obernai et tanneur, pour du cuir. Elle a en outre une dette de 12 semaines de salaire envers Michel Voltz, l'apprenti de son mari, soit 4 livres 4 schilling, alors qu'un habitant de Bischofsheim lui doit 13 schilling 8 deniers pour des souliers. L'inventaire détaille en outre le stock de souliers qu'elle possède: 7 paires de souliers de femme, 6 paires de souliers d'homme et une paire de pantouffles neuves, 10 paires de souliers d'enfant et 2 paires de bottes en bon état, ainsi que 2 paires de vieilles bottes en cuir.

«*Meister*» Hans Bohn, décédé en 1722, semble avoir été un artisan modeste: il habite avec sa femme et leurs quatre enfants une maisonnette avec cave, cour, et deux



Fig. 46 Emblème de cordonnier qui ornait la porte piétonne du 3, rue du Lion; au moment de la suppression du portail, il a été encastré dans un mur de la cour. Le sculpteur a représenté sur la clé d'arc un élégant soulier d'homme à talon haut, accompagné des initiales du propriétaire A F et de sa femme M Z et de la date de 1716. Au XVIII<sup>e</sup> siècle l'immeuble appartient à la famille Friederich; l'emblème est celui d'Andreas Friederich qui épouse Maria Zoringer en 1697. Le soulier, représenté avec beaucoup de soin, offre les caractéristiques des chaussures portées au début du XVIII<sup>e</sup> siècle; des modèles analogues se trouvent à Riquewihr, Ribeauvillé (1735) ou Sélestat.



Fig. 47 Le maréchal-ferrant, gravure de Jost Amman, parue en 1568. On distingue à l'arrière-plan l'extrémité du bras servant à actionner le soufflet de la forge. Le maréchal et son aide forgent à deux, le marteau de l'aide étant beaucoup plus lourd. A terre, un bûtoir, des clous et une caisse à petit outillage. Le marteau arache-clous, (fendu) est retenu par un anneau au bout d'une chaîne sans doute fixée à la ceinture. La tenaille est maintenue fermée à l'aide d'un crochet.

petites dépendances et il possède trois lopins de vignes. Quant à l'outillage, il a ordonné sur son lit de mort qu'il reste indivis «*in dem es nicht vill ist*». Par contre, Jacob Friderich, décédé en 1734 possède 12 paires de modèles de souliers en bois et un modèle de bottes neuf, quelques paires de souliers et un peu d'outillage (13 pièces).

Les cordonniers effectuent parfois des travaux insolites: en 1788, Joseph Dräher répare le tambour de la ville.

Les emblèmes de cordonnier ou de bottier représentant le produit final (soulier ou botte) correspondent en Allemagne à la phase finale de l'évolution de l'emblème. La même semble s'être produite en Alsace. Les emblèmes les plus anciens ne portent en effet qu'un couteau «demi-lune», comme à Bergheim ou à Kaysersberg.

Les gravures anciennes représentant des cordonniers au travail montrent qu'ils se servaient d'un nombre restreint d'outils, dont quelques uns sont représentés sur les emblèmes sculptés (comme à Wasselonne).

Pour découper le cuir, les cordonniers se servent (entre le XV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle) d'une sorte de couteau à lame étroite, légèrement courbe (Kneipen) et d'un couteau «demi-lune» (ainsi appelé en raison de sa forme), à manche incliné par rapport à l'axe de la lame. Ce couteau qui porte souvent une pointe servant d'alène n'est plus utilisé au XVIII<sup>e</sup> siècle, où il est remplacé par un couteau demi-lune, à manche dans le prolongement de l'axe de la lame. Lorsque le cuir est découpé, il est appliqué sur le modèle en bois (Leisten) et maintenu sur les genoux de l'artisan à l'aide d'une courroie (Knieriemen). Pour faire les coutures, le cordonnier utilise une alène (Aale, Pfriem) et du fil enduit de poix. Il se sert en outre de tenailles, de marteaux à tête arrondie et de clous pour fixer les semelles.

### Le maréchal-ferrant

Les maréchaux de Rosheim forment avec les cloutiers une corporation dont les statuts ont été renouvelés en 1726. Les textes anciens ne distinguent le plus souvent pas entre maréchal-ferrant «*Hufschmied*» et forgeron «*Schmied*»; dans les petites villes, les deux métiers sont confondus.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la ville a encore le monopole du commerce du fer et du sel qu'elle afferme au plus offrant. Quiconque se procure ces matières premières sans passer par l'intermédiaire du fermier de la ville est passible d'une amende.

L'approvisionnement en charbon de bois, matière première indispensable, ne va pas non plus sans difficultés. En 1762, les 4 maréchaux-ferrants de la ville adressent une requête à l'Intendant d'Alsace en vue d'obtenir 59 cordes de bois, moitié hêtre, moitié sapin, à raison de 20 cordes pour l'artisan qui a la clientèle la plus importante, 15 cordes pour le suivant et 12 pour les deux autres.



Fig. 48 Emblème de maréchal-ferrant sur la clé d'arc de la porte cochère du 115, rue Principale (fin du XVI<sup>e</sup> ou début du XVII<sup>e</sup> siècle). L'écu porte un fer à cheval surmontant une étoile à 8 rais et un croissant de lune orné d'un visage. Les symboles cosmiques sont des éléments décoratifs très appréciés à la Renaissance. Les initiales H V sont sans doute celles du Bourgmestre Hans Ulmer, domicilié au début du XVII<sup>e</sup> siècle côté Nord de la rue Principale, au quartier Lebar, à côté du potier Michel Führer.

La ville est propriétaire d'une forge qu'elle donne en location. En 1666, elle la loue à Hans Gruber, originaire de la seigneurie de Neuenburg, sur le Danube, qui exerce le métier de maréchal-ferrant et d'armurier, à condition que sa femme se convertisse au catholicisme dans l'année.

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle deux forgerons de Rosheim, Hans Franck et Wolff Mühleisen, sont obligés d'hypothéquer l'outillage de leurs forges.

Certains forgerons, comme Ciliox Mühleisen, décédé en 1655 ou Johann Grueber (maréchal-ferrant), décédé en 1725, étaient également propriétaires d'une aiguiserie (*Schliffmühl*), située sur le Rosenmeer, au lieu-dit *Kühlen Morgen*.

Le forgeron et le maréchal achèvent le travail d'autres artisans comme le charron: ce sont eux qui ferment les roues, les caisses ou les traîneaux et exécutent tous les travaux de ferronnerie. Ils sont également vétérinaires.

Le travail (*Notstall*) qui se trouvait rue du Lion, était jusqu'à ces dernières années le dernier témoignage visible de l'activité des maréchaux de Rosheim. Il a été acquis par le Musée de Molsheim.

Le fer à cheval est l'emblème par excellence du maréchal-ferrant, à telle enseigne qu'il est souvent le seul attribut représenté sur l'écu. Dans les petites villes, les maréchaux-ferrants fabriquent encore d'autres objets en fer.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle la panoplie d'outils représentée sur les emblèmes se développe: on distingue les tenailles, les marteaux et un outil en forme de chaise: le boutoir. Le boutoir (*Hufmesser, Klauenschneider*), qui est muni d'une lame, sert à retailler le sabot du cheval avant de le ferrer. Des gravures de la fin du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècle montrent déjà le maréchal-ferrant utilisant un boutoir au manche droit. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la forme du boutoir change à nouveau: les angles s'arrondissent.

Les maréchaux-ferrants ornent souvent leur façade d'enseignes de formes particulières, appelées «bouquet de Saint-Eloi», du nom de leur Saint-Patron. Ces enseignes regroupent différents types de fers, artistement disposés et parfois accompagnés d'outils, comme à Obernai ou à Bischofsheim.

## Le potier

Les potiers comptent parmi les artisans qui ont depuis longtemps cessé leur activité à Rosheim. D'après le recensement de la population effectué en l'an IV, 3 potiers habitaient à Rosheim. Trois ans plus tard l'enquête réalisée en 1799 par le Conseil des Mines de la République, relève qu'il n'y a à Rosheim qu'«un seul potier, dont le métier est sans commerce». Les recensements du XIX<sup>e</sup> siècle mentionnent 1 potier vivant en l'an XI (1803) et en 1836, sans préciser s'il exerce encore une activité.

La comptabilité communale du XVIII<sup>e</sup> siècle relate le détail des prestations fournies à la ville par les potiers locaux, notamment pour la fourniture et l'entretien





Fig. 49 Potier à son tour, gravure extraite de: G. Agricola, VOM BERGWECK ..., Bâle 1557. Le potier confectionne des récipients utilisés pour purifier le minerai. On distingue les pots mis à sécher avant d'être cuits et la motte de terre glaise qui a dû subir un traitement approprié pour la débarrasser de ses impuretés et la rendre homogène. Le potier actionne le tour avec son pied droit et s'aide d'un lissoir pour achever la finition du pot.

des poêles des bâtiments communaux, des deux écoles et des corps de garde des trois portes de la cité. A l'occasion, la ville fait appel aux potiers d'Obernai, ou se fournit en vaisselle fine à la Manufacture de Niederwiller.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, une carrière d'argile (*Leimengrub*) se trouve en face de la tuilerie.

Plusieurs potiers sont attestés à Rosheim au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle: Ludwig Freittag en 1540, Bastian Heitzman en 1557 et Caspar Florin en 1568. Hans Peter Laffert, originaire de Mayence est reçu bourgeois de Rosheim en 1666; il y fera souche, puisqu'un de ses descendants fournit encore la ville en 1716.

En Alsace, l'emblème de potier présente presque toujours le produit fini de l'artisan: un pot dont la forme varie selon les époques. On trouve aussi la représentation de l'un des différents types de tours. Le pot est le plus souvent accompagné d'un outil en forme de plantoir, utilisé par l'artisan au moment du tournage. Un tel instrument, fait d'une tôle de cuivre de 1,3 mm d'épaisseur, est conservé au Musée de Hofgeismar (All.).

### Le boucher

Soucieux d'assurer l'approvisionnement de la population en produits alimentaires de qualité et en quantité suffisante, le Magistrat surveille étroitement les bouchers. Trois vérificateurs de viande (*Fleischschauer*) sont nommés tous les ans. Le statut municipal de 1528 contient une réglementation précise, tant en ce qui concerne le débit de la viande que l'élevage des animaux de boucherie et du bétail, importé souvent de fort loin. A la Renaissance, la consommation en viande semble avoir été forte. Au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, les bouchers sont invités à se conformer au tarif en vigueur à Molsheim, puis à Obernai.

Le Magistrat accorde généralement à 2 bouchers le droit d'utiliser la boucherie municipale. Il arrive qu'il refuse des candidats. L'étal le moins bien situé est attribué au boucher qui a le moins de charges annexes (impôts, famille).

La ville rencontre beaucoup de difficultés à faire respecter le règlement: en 1687, elle rappelle que sous peine de 4 livres d'amende, les abats ne doivent pas être vendus au même prix que la viande ...

Le souci d'approvisionner régulièrement la population se manifeste dans la législation du Magistrat. En 1688, il précise que les bouchers qui n'auront pas de viande à Pâques ne pourront débiter durant le reste de l'année. Ils sont tenus d'abattre au moins le samedi des veaux et des moutons; quiconque n'aura pas de viande de bœuf à vendre la semaine où il est tenu de débiter, est menacé d'une amende de 4 livres. Cer-

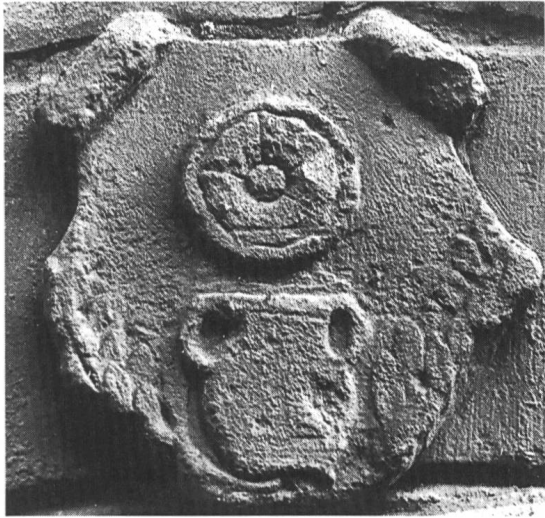


Fig. 50 Le seul emblème de potier recensé à Rosheim se trouve rue du Lion, scellé dans la façade Ouest du 113, rue Principale. On y distingue un pot ventru, à deux anses surmonté d'une rose. D'après la qualité de grès utilisé (grès jaune) et le décor de feuillage stylisé qui l'encadre, cet emblème date de la Renaissance (fin XVI<sup>e</sup> – début XVII<sup>e</sup> siècle). Des recoupements de documents d'archives ont permis d'établir qu'il s'agit vraisemblablement de l'emblème du potier Michel Führer et de sa femme Kunegonde. En 1612, Michel Führer atteste que son cousin Paulus Wucher qui a séjourné chez lui pendant 12 ans, a appris le métier de potier durant 4 ans et terminé son apprentissage. Führer exerce les fonctions honorifiques d'administrateur de la léproserie de Rosheim (Gutleutpfleger). Les habitations des potiers et leurs fours étaient en général relégués à l'extérieur des villes, en raison du danger d'incendie. Il semble que cela n'ait pas été le cas ici, à moins que le four ne se soit trouvé ailleurs.

tains bouchers sont régulièrement en infraction. Les habitants de Rosheim peuvent s'approvisionner ailleurs que chez les bouchers agréés par la ville: chez les particuliers par exemple. Mais en 1664, le Magistrat interdit de faire abattre à domicile, sauf le samedi. On s'approvisionne parfois chez les bouchers juifs.

Fig. 51 Boucher à son état. Cette gravure orne un ouvrage imprimé à Strasbourg en 1499. Le boucher tient dans sa main droite un couperet qui figure sur de nombreux emblèmes relevés dans la région. Le manche de cet outil prolonge le dos de la lame qui porte un ergot ne paraissant pas avoir été affûté. Cet ergot prend progressivement de l'importance et s'élargit, en même temps que l'emmanchement se rapproche du milieu de la lame. Vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle celle-ci est presque emmanchée symétriquement. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, elle se raccourcit et s'élargit.



La vente de viande est bien entendu interdite durant les périodes de jeûne. Servir de la viande à l'auberge un samedi est passible d'une amende de 10 schilling en 1666.

Au XV<sup>e</sup> siècle, les boucheries, propriété de la ville, sont situées au bas de la rue Nouvelle, empiétant sur la rue Principale. Vers 1750, l'édifice est en très mauvais état; une partie a déjà été démolie, à l'occasion des travaux de pavage de la Grand'rue. Une nouvelle boucherie, l'actuelle *Laube*, avec son rez-de-chaussée en arcades est édifiée sur la place de l'Hôtel de ville en 1751.

Si les bouchers comptent souvent parmi les bourgeois les plus aisés des villes, ils sont en général peu nombreux.

Les emblèmes de boucher des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles portent la représentation d'un couperet servant à débiter la viande; au XVIII<sup>e</sup> siècle, il s'accompagne souvent

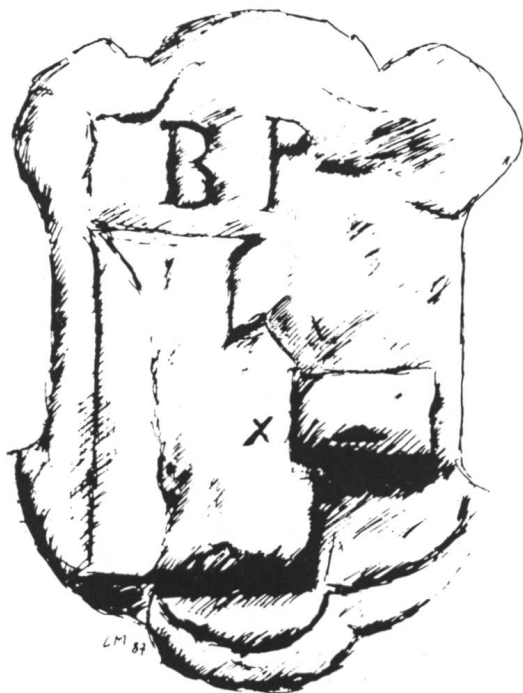


Fig. 52 Un seul emblème de boucher a été relevé à Rosheim. Surmonté des initiales B P, il orne la cuve monolithe du puits qui se trouvait au 9, rue des Echasses, avant d'être transféré au 2, rue de la Marne. Lorsque deux emblèmes sont juxtaposés, il s'agit généralement des armoiries d'un couple; l'emblème de l'épouse se trouvant comme ici, à droite. Elle était peut-être originaire d'une famille de bouchers?



Fig. 53 Chirurgien-barbiers, gravure de Jost Amman, parue en 1568. Le plus proche est occupé à couper les cheveux, tandis que le second les lave à un client. Au-dessus de ce dernier, accrochés au mur, on reconnaît trois plats à barbe qui, plus tard, constitueront l'enseigne, sous forme d'un disque en laiton jaune suspendu à une potence en fer forgé, des salons de coiffure.

d'une tête de bovidé. Certains immeubles cossus de la Renaissance s'ornent d'un avant-train de bœuf. Comme pour beaucoup d'outils, la forme du couperet évolue avec le temps. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle le dos de la lame est dans le prolongement du manche et porte à l'avant une sorte d'ergot.

### Chirurgien-barbier

Le chirurgien-barbier, en ancien allemand «Balbierer», exerçait en fait plusieurs petits métiers séparés de nos jours. Bien sûr il lavait et coupait les cheveux, procédait au rasage, mais s'occupait également d'une foule de petits et grands bobos. C'est ainsi qu'il préparait des pommades, pansait les plaies, mettait des attelles en cas de fracture, cicatrisait les brûlures, coupait

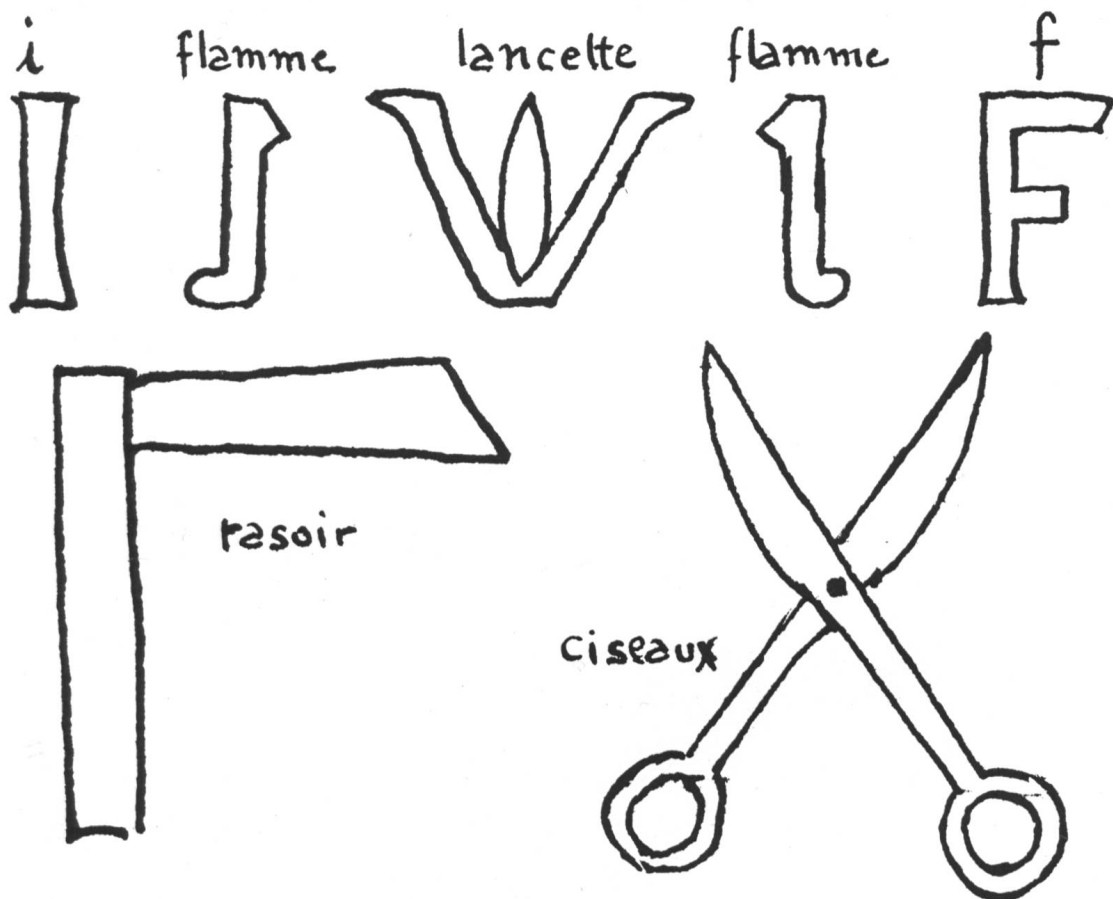


Fig. 54 Clé d'arc d'une porte cochère sise rue Braun (sans numéro) permettant l'accès au jardin de la maison n° 46 avenue Clemenceau. Daté de 1681, cet emblème avait d'abord été pris, avec des réserves il est vrai, pour celui d'un tailleur d'habits. On sait à présent qu'il s'agit de celui d'un chirurgien-barbier. Ci-dessous l'emblème de I F (I. Furst) est décomposé pour une interprétation des outils d'un chirurgien.

les ongles incarnés, incisait même le cristallin des personnes atteintes de cataracte, et surtout pratiquait les saignées qui – on le sait – étaient considérées autrefois comme le remède-miracle à une quantité de maux.

Les deux emblèmes de cette profession relevés à Rosheim sont ceux d'un seul et même personnage, Ioannes Furst, décédé en 1707. En effet, on retrouve au n° 85 de la rue principale, sur un linteau de fenêtre daté de 1688, les mêmes initiales que celles figurant sur le blason reproduit ici, accompagnées par la figuration très stylisée d'une lancette.

Il s'agit donc, dans les deux cas, de l'emblème d'un personnage important de Rosheim puisqu'il était également bourgmestre. C'était le beau-frère du greffier GRAU et, en 1708, nous savons que sa veuve, Barbara GRAU, s'est remariée avec Jean LAMARQUE, un chirurgien originaire du Béarn qui lui aussi sera bourgmestre de la ville.

Sur l'emblème de Ioannes Furst on reconnaît, dans le coin inférieur gauche, un

rasoir entrouvert et à droite une paire de ciseaux. Sur le dessus, entre les initiales, au milieu, en forme de V, une lancette encadrée de deux «flammes».

L'étymologie de ce dernier mot mérite elle-aussi d'être brièvement racontée. Le nom savant de cet outil destiné à pratiquer des saignées, comme la lancette d'ailleurs, est phlébotome, de phlebos = veine et tomos = couper. Mais rapidement, par attraction et analogie, phlébotome s'est transformé phonétiquement en «flamme».

### Emblèmes de bourgeois

Les emblèmes de métier ne sont pas les seuls éléments décoratifs des portes cochères. Certains écus portent un emblème sur lequel on ne trouve ni outil, ni produit fini d'artisan; il s'agit en l'occurrence d'«emblèmes de bourgeois» ou parfois d'armoiries de nobles.

On appelle généralement «emblème de bourgeois» les emblèmes qui ne se rapportent ni à une famille noble, ni à un métier.

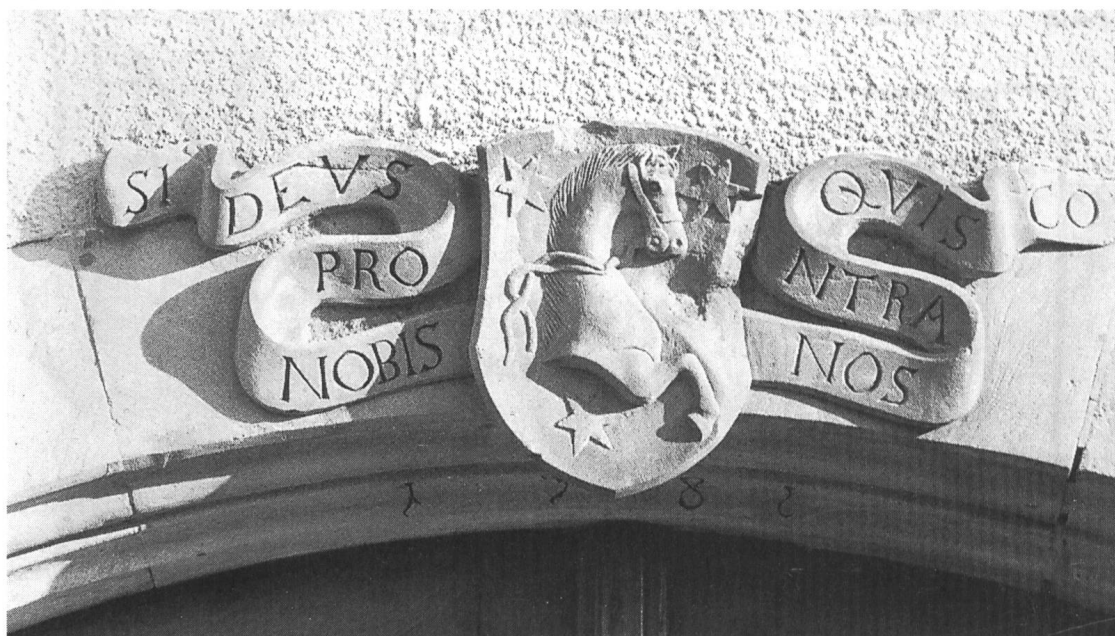


Fig. 55 Emblème de bourgeois? 50, rue Principale (1581). La banderole artistement drapée porte une citation de l'épître de Saint Paul aux Romains: «Si Dieu est avec nous, qui sera contre nous?» La disposition des mots à droite de l'écu a dû poser quelques problèmes au sculpteur!

A la Renaissance, beaucoup de roturiers (et même la plupart d'entre eux dans les grandes villes d'Alsace et d'Allemagne) arborent leurs propres armoiries, ainsi qu'en témoignent les nombreux vitraux (*Kabinetscheiben*) qui ornaient les intérieurs bourgeois, les registres de corporation décorés ou les cachets en cire conservés.

Les «emblèmes de bourgeois» présentent souvent une composition abstraite et très héraldique (imitée des armoiries des nobles), avec parfois (reléguée dans un coin), une allusion au métier du propriétaire. Les armes de bourgeois se transmettent d'une génération à l'autre, à de légères variantes près.

Les emblèmes de bourgeois deviennent des «armes parlantes» lorsque le nom de leur propriétaire est évoqué (plus ou moins clairement) par l'objet représenté sur les armoiries. C'est ainsi au à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le maître d'école et Bourgmestre Baltzer (Balthasar) Bischoff, de Rosheim, a pour emblème une crosse d'évêque (*Bischof*) croisée avec une flèche (*Bolzen* pour Baltzer). Au début du XVII<sup>e</sup> siècle le vigneron obernois Hans Rech a choisi

comme armoiries un râteau (*Rechen*), flanqué de deux grappes de raisin.

Bon nombre de blasons sculptés de Rosheim semblent être des emblèmes de bourgeois. En l'absence de documents d'archives, ils restent toutefois difficiles à identifier. La série d'emblèmes de bourgeois de Rosheim se complète par les sceaux de quelques bourgmestres et greffiers des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

### Zusammenfassung

Das Elsass ist ausserordentlich reich an heraldischen Denkmälern des Bauern- und Handwerkerstandes. Die Autoren haben lückenlos die steingehauenen Wappen, welche an Torbogen, Tür- und Fensterstürzen ihrer Heimatstadt Rosheim (Unterelsass) aufzufinden sind, in Bildern dokumentiert und kurze Beschreibungen der Berufsgattungen hinzugefügt. Die zumeist in einem Wappenschild skulptierten Figuren zeigen Darstellungen typischer beruflich benutzter Werkzeuge, entsprechende Nutzpflanzen und Hauszeichen



Fig. 56 Double écu sur un linteau de puits de 1590, 3, rue des Violettes. On reconnaît à gauche, (sur l'emblème du mari) un brandon (bâton stylisé se consumant à une extrémité) placé sur un fond de rayures horizontales. Les armoiries de la femme présentent une tête de cerf surmontée de deux étoiles et reposant sur trois coupeaux (trois monticules) d'où poussent deux feuilles de trèfle.



Fig. 57 Emblème de bourgeois, 129, rue Principale (1591). L'écu aux bords délicatement enroulés porte un enchevêtrement de rosacées stylisées. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, cette belle propriété est occupée par la famille de Brauer.



Fig. 58 Emblème de bourgeois, 91, rue Principale (1607). Les initiales I B qui accompagnent l'arbre, élément principal de l'emblème, permettent de penser qu'il s'agit des armes parlantes de Jacob Baum. Un signe lapidaire orne la volute gauche de l'écu. On trouve la même marque en 1578, 8, rue de l'Eglise et au 26, rue Principale, sans date, mais encadré des initiales I M qui sont peut-être celles du tailleur de pierre Jacob Murck.

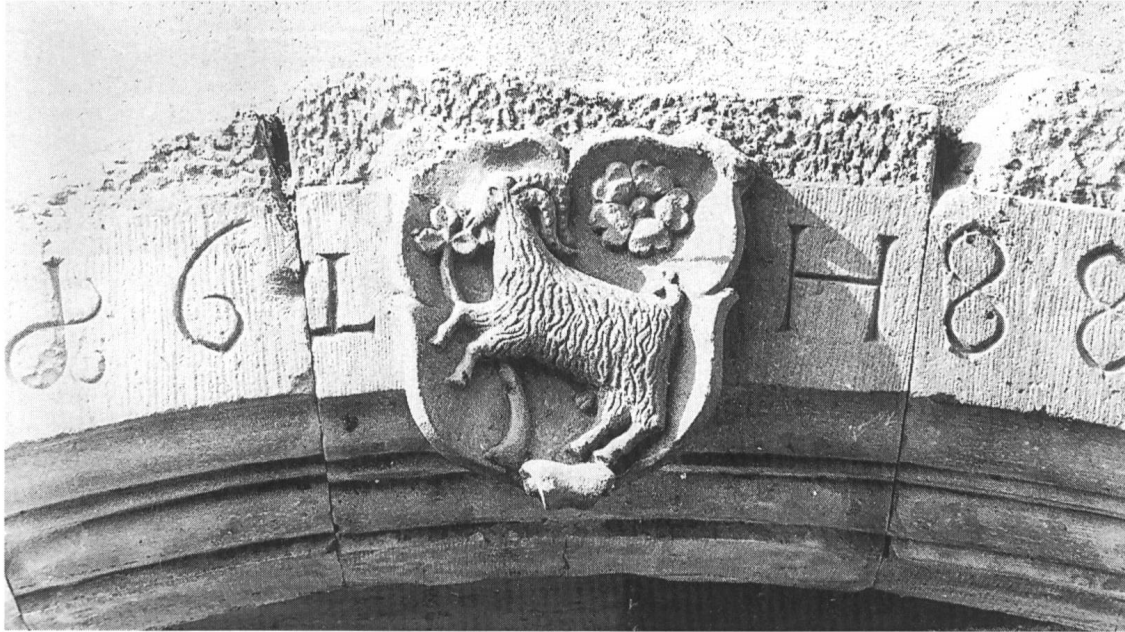


Fig. 59 Clé d'arc qui se trouvait au 83, rue Principale, avant d'être réutilisée au 1, rue des Ciseaux (1688). Il s'agit de l'emblème de Lienhart Hüll, aubergiste au Bouc (Bockwirt) vers 1690. L'auberge du Bouc se trouvait en effet à l'emplacement de l'actuel restaurant «Zittgloeckel», anciennement Goldbach.



Fig. 60 Double emblème sur le linteau du puits, 36, rue des Déportés (1557). On reconnaît à gauche un arbre et à droite un avant-train de licorne et deux «crochets» comme on les trouve sur les emblèmes de tonneliers, sans qu'on puisse préciser s'il s'agit dans ce cas d'éléments décoratifs ou de réminiscences d'emblèmes de métier. La licorne est avec le griffon l'un des animaux fabuleux qui entrent dans la composition d'un grand nombre d'armoiries. De nombreux «cabinets de curiosités» de la Renaissance (les ancêtres de nos Musées) possédaient encore une «corne de licorne» qui n'était en fait qu'une dent de narval. On lui attribuait des propriétés magiques.





Fig. 61 Armoiries de Théobald Grau (à gauche). Détail de la pierre tombale de sa femme (1712), transept Sud de l'église Saints-Pierre-et-Paul. Théobald Grau a été greffier de Rosheim de 1667 à sa mort en 1725.

folgender Berufsgattungen: Acker- und Weinbauer, Küfer, Müller, Bäcker, Steinmetz, Händler, Zimmermann, Ziegler, Seiler, Schmied, Töpfer, Metzger und Arzt. Einige Bürgerwappen sind ebenfalls in die Arbeit aufgenommen. Klare topografische Angaben lassen den Besucher dieser elsässischen Kleinstadt anhand eines Planes die erhaltenswerten heraldischen Denkmäler leicht auffinden.

J. B.

#### Bibliographie

- AGRICOLA (G.), *Vom Bergwerck XII Bücher*, Bâle 1557  
 AMMAN (J.), *Das Ständebuch*, Francfort 1568  
 AZZOLA (F. K.), nombreux articles de référence publiés dans le cadre de la Arbeitsgemeinschaft Denkmalforschung, Alzey (All.)  
 BARTH (M.), *Der Rebbau des Elsass*, Strasbourg-Paris 1958  
 BRETSCHER (J.), *Bauern- und Handwerkerwappen am Oberelsässischen Haus*, in *Schweizer Archiv für Heraldik*, 1981–82  
 COMENIUS (J. A.), *Orbis sensualium pictus*, Nuremberg 1658  
 CRESCENTYS (P. DE), *Vom Ackerbau ...* s. l. 1531  
 DIDEROT (D.), d'ALEMBERT (J. Le Rond), *Encyclopédie ... 1751–1772*, Amsterdam, Paris, Kehl etc. ...  
 FELLER (P.), TOURET (F.), *L'outil*, Bruxelles 1970, Edition allemande, Stuttgart, Zurich 1980  
 FROUARD (J.-C.), VERDIER (R.), *L'outil du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> s.*, 1985, St Nectaire  
 GAILLER (J.-E.), *Neuer Orbis pictus für die Jugend*, Reutlingen 1835  
 GERARD (CH.), *L'ancienne Alsace à table*, Colmar 1971 (réédition)  
 HANAUER (A.), *Etudes économiques*, Paris-Strasbourg 1878  
 Hansen (W.), *Kalenderminiaturen der Stundenbücher*, Munich 1984  
 HATT (J.), *Les métiers strasbourgeois du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, in *Revue d'Alsace* 101, 1962  
 HIRTH (G.), *Kulturgeschichtliches Bilderbuch*, München und Leipzig, 1881–1890  
 KLEIN (G.), *Arts et traditions populaires d'Alsace*, Colmar 1973  
 LARMESSIN (N. DE), *Les costumes grotesques et les métiers*, s. d. (fin du XVII<sup>e</sup> siècle)  
 MAJER (M.), *Atlanta fugiens ...*, Oppenheim 1618  
 MARTIN (P.), *Les corporations de Strasbourg*, Strasbourg 1964  
 MAURER (L.), Articles sur les emblèmes de métiers parus dans les *Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Dambach-la-Ville*, Barr, Obernai en 1971, 1972, 1974

- MURNER (T.), *œuvres imprimées* (avec de nombreux bois gravés) s.d. s.l.
- OBERLE (R.), *La vie quotidienne en Alsace au temps de la Renaissance*, Strasbourg 1983
- OURY (P.), *L'argus de l'outil*, s. l. 1978
- RIFF (A.), *Les ateliers de céramique populaire dans le Bas-Rhin à la fin du XVIIIe siècle*, in *Artisans et Paysans de France*, Strasbourg-Paris 1948
- RUCH (M.), *La maison alsacienne à colombage*, Barembach 1986
- SCHADWINKEL (H.-T.), HEINE (G.), *Das Werkzeug des Zimmermanns*, Hannover 1986
- SCHLERET (F.), *Le tonnelier*, in *Annuaire Soc. Hist. Val de Villé*, 1979
- SCHRAMM (A.), *Der Bilderschmuck der Frühdrucke*, Leipzig, 1920–1943
- SEYMOUR (J.), *Métiers oubliés*, Paris 1985
- STOEFFLER (J.), *Calendarium*, Oppenheim 1518
- TARANSAUD (J.), *Le livre de la tonnellerie*, Paris, 1976
- VELTER (A.), LAMOTHE (M.-J.), *Le livre de l'outil*, s. l. 1981
- VIRGILE (P. M.), *P. Virgilii Maronis Opera ...*, Venise 1552 (BH Sél. K 1505 a)
- VERGILIUS (Polydor), *Das Buch von den Erfindern der Dinge*, Augsburg 1537
- WALTZ (J.-J.), *L'art béraldique en Alsace*, Nancy 1971 (réédition)
- WEIGEL (Chr.), *Abbildung Der Gemein-Nützlichen Haupt-Stände ...*, Regensburg 1698
- Der Sprach-Brockhaus*, Leipzig 1940 (très bonnes planches d'outils)
- Artisans et ouvriers d'Alsace*, Strasbourg 1965
- Catalogue de l'exposition: *Corporations et artisans d'Alsace*, Strasbourg 1973
- Grüninger et les éditions de Virgile à l'époque humaniste*, catalogue, BNUS 1981
- Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Molsheim et Environs*
- Rosheim, douze siècles d'histoire*, Saison d'Alsace n° 66, Strasbourg 1978

Adresse de l'auteur:  
 Claude Jérôme  
 1, Kroettengass  
 F-67560 Rosheim